



ARGENTONNAISIENNES, ARGENTONNAISIENS,

C'est le moment du rendez-vous avec l'info.com, son contenu va vous permettre de suivre les réalisations, les projets, les festivités sur Argentonay.

Un agenda de moments conviviaux importants à ne pas manquer ce printemps et cet été, notamment :

- Le 14 Mai avec Scène de Territoire, une « sono fête » au Château d'Argenton les Vallées,
- Le 03 Juillet : Le Roc d'Argent, moment sportif pour tous,
- Le 16 Juillet : Bal Populaire sous les Halles avec feu d'artifice sur la place d'Argenton les Vallées,
- Le 27 Juillet : La visite estivale se tiendra à Moutiers, avec la possibilité de redécouvrir les merveilleux sons de l'Orgue dans l'église St-Pierre,
- Le 05 Août : notre traditionnel marché des producteurs locaux.



Le plaisir de sortir, de se retrouver nous a tant manqué ces deux dernières années que nous espérons vous revoir très nombreux, aux manifestations sur notre commune nouvelle.

Fin Juin, la municipalité organise pour tous les enfants des écoles un spectacle de magie qui aura lieu au cinéma.

Nous offrirons également aux élèves quittant le CM2, un dictionnaire Français/Anglais pour les accompagner dans leurs études supérieures.

Quelle joie de voir les jeunes Argentonnaisiens s'approprier l'aire multi jeux publique près des salles de sport à tout moment de la journée ! Le terrain de tennis également en cours de finition sera ouvert à tous.

La Base de Plein air est terminée, rénovée et mise aux normes de sécurité ; nous attendons encore le ponton pour permettre aux embarcations de s'amarrer avant de prendre le large.

Les travaux de la salle polyvalente vont débuter ; nous attendons tous avec impatience de pouvoir utiliser cette salle qui nous manque.

Nous allons avoir la chance d'augmenter l'offre pour le marché en accueillant prochainement un étal de poissons et de nouveaux étals de fruits et légumes.

Un boucher étant venu compléter déjà l'offre de notre charcutier habituel. Nous avons donc à ce jour 8 commerçants ambulants le jeudi matin.

Nos anciens, que nous n'oublions pas, ont reçu de l'équipe du CCAS, un joli panier garni de produits locaux.

Au fil des pages, vous pourrez découvrir et suivre toutes les rénovations, les améliorations que nous entreprenons sur nos communes : agrémenter, améliorer, entretenir, c'est un engagement. Je remercie tous ceux qui y contribuent avec un but commun : la valorisation de notre commune nouvelle.

Un nuage sombre, néanmoins se profile et il est de mon devoir de partager avec vous sur ce sujet. L'augmentation du coût des énergies, des matières premières va certainement impacter nos budgets. J'y serais vigilante avec l'ensemble de l'équipe municipale.

Ces contraintes nous sont imposées tout comme à vous ; un contexte où nous devons être solidaires et responsables.

Je vous souhaite à tous un joyeux printemps et un bel été.

Armelle Cassin



ACTIONS COMMUNALES

SERVICES TECHNIQUES

2022 : recrutements de la nouvelle génération !

Après de multiples départs en 2021, il a fallu renouveler l'équipe des services techniques. Aujourd'hui l'ensemble des pôles techniques sont pourvus .

Bâtiments : 2 agents dont une nouvelle recrue, Nicolas, diplômé en menuiserie, qui connaît bien l'entretien des bâtiments. Des formations viendront compléter ses connaissances et renforcer ses compétences.

Voirie : Après le départ en retraite de Laurent, il était nécessaire de recruter 2 agents affectés à l'entretien de voirie. Julien qui avait été recruté en mars 2021 sera titulaire en juillet 2022, il travaille avec Romain qui a été recruté en Janvier 2022. Tous deux ont en charge les travaux d'entretiens de voirie et de chemins communaux soit environ 300 km en tout.

Les interventions principales : fauchage, broyage, enrobé à froid, entretien des che-

mins, et mise en place du PATA en collaboration avec le syndicat de voirie. Dorénavant ils travaillent aussi en collaboration avec les espaces verts pour l'entretien de certains espaces verts sur la voirie.

Espaces verts : Là encore et compte tenu des surfaces importantes à entretenir, il était urgent d'embaucher du personnel qualifié et compétent. 2 agents, Christophe nous vient du Thouarsais, c'est une personne qualifiée et qui travaille dans les espaces verts depuis de nombreuses années et Dylan un jeune plein de volonté, très motivé. Ils sont venus au secours de Chloé qui était seule dans le service après le départ de ses collègues. Un quatrième agent est en cours de recrutement pour augmenter le potentiel de cette équipe.

Gestion des services techniques

Un logiciel de gestion des services techniques a été mis en place par la collectivité pour collecter l'ensemble des demandes des administrés, des associations et des élus, les demandes se font à l'accueil de la mairie et c'est le service des bâtiments qui est le plus souvent sollicité.



Nicolas Guymard



Romain Bachelier



Christophe Moreau



Dylan Renault

URBANISME

Un programme pour l'amélioration de l'habitat privé en centre bourg et centre-ville.

Ce dispositif est porté par l'Agglomération du Bocage Bressuirais en partenariat avec l'ANAH, la banque des territoires, Action logement et les communes partenaires dont ARGENTONNAY.

• Pour qui ?

Propriétaires bailleurs
Propriétaires occupants et primo accédants
Syndicat de copropriétaires

• Pour quel projet ?

Rénover une maison pour y habiter
Faire des travaux de rénovation suite à une première acquisition
Embellir votre façade de maison
Faire un investissement locatif dans l'ancien

• Quelles aides financières ?

Des aides de l'ANAH, de l'Agglomération du Bocage Bressuirais et de la commune pour aider à l'amélioration des logements dans les centres anciens.

• Où s'informer ?

- À l'Espace habitat et énergie, 27 Bd du Colonel Aubry à BRESSUIRE 05 49 81 19 45 ou info.energie@agglo2b.fr
- Via la carte interactive accessible sur le site www.renov.agglo2b.fr. Vous pourrez y consulter le programme d'aides suivant votre adresse.
- À la mairie :
 - Service urbanisme : 05 49 65 70 20
 - France Services Argentonnay 05 86 30 50 57 ou france.services@argentonnay.fr



Permanences :

ADIL 1^{er} lundi de chaque mois à France Services Argentonnay, sur RDV 05 49 26 08 08

CAUE 2^{ème} vendredi de chaque mois à France Services Argentonnay, sur RDV 05 49 28 06 28

SOLIHA 1^{er} lundi de chaque mois, sur RDV 05 35 00 16 05

Dorothee Gueneau, architecte conseil tous les mercredis à l'Espace Habitat et Énergie, sur RDV 05 49 81 19 45

ABF 05 49 81 19 45 - visio
05 49 80 49 52 - Bressuire



Interview de Louise Chopard, cheffe de projet : Revitalisation des cœurs de bourg

Depuis janvier, Louise Chopard partage son temps de travail entre Argentonnay et Nueil-Les-Aubiers. Cette cheffe de projet a été recrutée par l'AGGLO2B pour une mission de trois ans.

Quelle est votre mission ?

Ma mission est d'accompagner la commune dans la construction et la mise en œuvre de son projet de revitalisation du centre-bourg d'Argenton-les-Vallées. Cette mission s'inscrit dans deux dispositifs :

- Le programme de la Région Nouvelle-Aquitaine « Revitalisation des centres-villes et centres-bourgs ».
- Le programme « Petites Villes de Demain » qui est porté par l'État. Ce programme cible des communes de moins de 20 000 habitants qui ont un rôle de centralité sur leur secteur (commerces, services, équipements...) ; l'objectif est de leur apporter des moyens et des outils pour redynamiser leur centre-bourg. Argentonnay s'inscrit donc totalement dans ce cadre.

Quelle est votre feuille de route ?

La première étape est justement d'établir la feuille de route du projet de revitalisation (orientations, priorités...). Sur Argentonnay, il existe un Plan Guide de la revitalisation du bourg d'Argenton, qui a été réalisé sous la précédente mandature. C'est une base de travail qu'il faut repartager, actualiser et faire évoluer avec les élus. L'objectif est que ce document soit validé en juin 2022.

Ensuite, cette feuille de route sera déclinée en plan d'actions avec un calendrier et des pistes de financements pour les différentes opérations prévues. Sur le plan juridique cela va se traduire par la signature d'une convention « Opération de Revitalisation de Territoire » qui sera signée avec l'Etat et l'Agglo. Cette convention définira des secteurs d'intervention. Elle permettra aussi à la commune d'avoir des outils juridiques et fiscaux pour aider la revitalisation : accès prioritaire aux aides de l'Agence Nationale d'Amélioration de l'Habitat (ANAH), renforcement du droit de préemption pour aider la commune à réaliser ses projets, accès au dispositif « Denormandie » qui apporte des aides aux personnes qui investissent dans du logement ancien, etc.

Enfin, j'aurai pour mission de coordonner la réalisation des opérations, de faire le relais entre la commune et les différents partenaires et avec les prestataires qui réaliseront les travaux, de rechercher des financements...

Ce travail n'est pas solitaire puisque je suis en lien avec les élus et les autres techniciens de la commune (directrice, urbanisme, services techniques). Il y a aussi beaucoup d'échanges avec les partenaires (Agglo, Région, État, autres communes engagées dans les mêmes démarches), cela permet de partager les idées, les expériences, les bonnes pratiques, les écueils à éviter...

Quelles qualités faut-il pour votre poste ?

Il faut être à l'écoute, découvrir le territoire, comprendre ses enjeux et être force de proposition. Je suis géographe de formation et cela m'apporte beaucoup pour ce poste. Le cœur du projet, c'est le territoire dans toutes ses dimensions (économie, société, environnement, paysage, architecture, patrimoine...). Il faut concilier tous les enjeux, s'intéresser à tout. En plus, je ne suis pas originaire d'ici, cela me permet d'avoir un regard « nouveau » sur la commune, sans préjugés.

Il y a aussi le côté relationnel. Je travaille en fonction des orientations souhaitées par les élus, mais je dois aussi leur apporter des conseils et des idées. J'apprends beaucoup en discutant avec les



collègues techniciens à la mairie. Il faut également tenir compte des envies et besoins des gens qui vivent sur la commune et y exercent des activités (habitants, commerçants, associations...).

Pouvez-vous nous donner quelques pistes des projets cibles ?

La démarche de revitalisation prend du temps, il faut travailler sur de nombreux sujets : l'habitat, le commerce, les espaces publics, le patrimoine, les mobilités... On ne peut pas tout faire tout de suite, donc il faut prioriser et se donner un calendrier.

Pour l'instant, nous avons identifié plusieurs sujets prioritaires, par exemple :

- La restructuration d'îlots en cœur de bourg pour améliorer l'offre en habitat.
- Le réaménagement et la végétalisation de la place Léopold Bergeon et des espaces publics en général.
- La mise en valeur du patrimoine bâti et paysager.
- Les mobilités dans le bourg : la signalétique, le stationnement et les déplacements à pied, à vélo, en voiture.



ESPACES VERTS

Pour faire face à de nombreux travaux en espaces verts et surtout pour l'entretien des accotements enherbés, la mise en place obligatoire du zéro phyto qui entraîne des interventions supplémentaires, une équipe de l'ESAT des Ateliers du Bocage vient régulièrement aider et soulager les agents des espaces verts. Ils interviennent dans chaque bourg de la commune d'Argentonnay sur les trottoirs, tailles de haies et autres espaces.

Ce fonctionnement permet d'avoir un suivi plus régulier sur l'ensemble des communes déléguées et va permettre aussi à l'équipe d'agréments nos espaces verts en y apportant leur savoir et leurs compétences. Bien sûr tout n'est pas encore parfait, mais notre commune approche les 117 km² (Toulouse 118 km²) ce qui en fait une des communes rurales les plus grandes de France, certes avec une faible densité mais avec seulement 9 personnes aux services techniques.

Les travaux d'entretien réalisés récemment par les espaces verts :

Taille des haies du Breuil sous Argenton



Entretien du centre-ville de la Coudre



Compte tenu de la mise en place du ZERO-PHYTO, les équipes doivent s'adapter car quoi qu'il arrive l'herbe va continuer de pousser et nous le savons, les cimetières sont des endroits sensibles et nous devons les tenir le plus propres possible. Plus propre ne veut pas dire sans herbe, nous avons commencé à réaliser des parterres enherbés avec de la Fétuque Ovine et nous allons renforcer cette végétalisation pour l'étendre à l'ensemble des cimetières.

Il faut aujourd'hui 7 passages manuels pour remplacer une application de désherbant, ce qui nous oblige à trouver des solutions alternatives. Nous avons essayé d'appliquer du sel de déneigement que nous avons mélangé avec du vinaigre d'alcool et un peu de produit vaisselle comme mouillant. Ce mélange devrait limiter la pousse des herbes folles sans aucune rémanence ni danger pour les sols, mais cela reste un essai.

Dans le cadre des travaux d'espaces verts une grosse intervention de réaménagement est en cours sur le rond point d'Argenton, la dernière datant de 2011.

Une nouvelle végétalisation plus claire, plus aérée avec du gazon, des symboles représentant la commune d'Argentonnay – un muret de pierres évoquant les châteaux et un rail rappelant le TDS et également la réservation pour des illuminations de Noël : un projet entièrement conçu et réalisé par les services techniques.



VOIRIE

Les services de voirie ne sont pas en reste puisque l'ensemble des travaux de fauchage et de broyage après le passage sur les chemins et voirie communaux du syndicat de voirie sont terminés.

Les agents (Julien et Romain) s'attellent désormais à l'entretien des chemins, des haies et accotements, qui avait été laissé de côté les années précédentes pour raison sanitaire et ensuite par manque de personnel. Cet entretien est important car il contribue à la vie des chemins notamment avec des engins agricoles de plus en plus lourds et volumineux. Environ 300 Tonnes de matériaux seront étendues et mises en place pour cet entretien.

Ensuite, nous avons le traitement des « nids de poule » sur les voiries communales. Entre 25 et 30 tonnes d'enrobé à froid vont être utilisées pour reboucher une partie de ces trous qui contribuent à la destruction des chaussées. Par ailleurs, les trottoirs de Moutiers et de Sanzay vont être rénovés prochainement.

Plus tard en juillet, viendra le PATA (bitume et gravillonnage) sur les voiries communales et les marquages routiers. A noter que cette année, faiblement pluvieuse et sans épisodes neigeux, a permis de préserver les chaussées, ce qui limitera l'apport du revêtement PATA, de plus en plus onéreux, sur les routes goudronnées.

Des travaux de voirie en collaboration avec l'Agglo2B et RTE concernent l'enfouissement des réseaux électriques ou le changement de canalisations d'eau potable.

- Réfection des réseaux Rue porte Viresche et du revêtement de chaussée.
- Réfection des réseaux sur une partie de la rue Camille Jouffrault
- Réhabilitation avec effacement de réseaux rue de la Liberté et rue de la Paix à BOËSSE (projet 2023-2024)

BÂTIMENTS

La mise en place de la commune nouvelle a fait que nous avons beaucoup de bâtiments publics à gérer et de nombreux travaux d'entretien sont réalisés. Nos deux agents du service « Bâtiments » interviennent régulièrement pour réparer, agencer et suivre l'état général des bâtiments. Ils ont un regard technique et un avis qui est important pour la collectivité.

- Réfection en partenariat avec le gestionnaire du restaurant du Lac d'une partie de la toiture et d'une façade en clains.



La dernière partie du service technique va suivre les travaux réalisés par les entreprises dans le cadre de marchés de travaux.

- À la Chapelle-Gaudin, une partie de la toiture de la salle des fêtes vient d'être refaite.

Les plaques de fibro présentaient des fissures ce qui occasionnait de nombreuses fuites. Elles ont été remplacées par une couverture identique à celle du côté entrée.

Nous allons également remplacer les fenêtres et la porte de la salle du cercle (destinée aux associations de La Chapelle).



- Création d'un espace multisports et d'un court de tennis autour du Complexe sportif à Argenton.



- Réhabilitation de la base de loisirs : les travaux se poursuivent comme prévu. L'association « Détours dans l'eau » va pouvoir pratiquer ses animations d'été. Les travaux intérieurs sont terminés :

- Remplacement des fenêtres et des portes
- Remise à niveau des sols et pose de carrelage
- Mise en conformité de l'installation électrique
- Raccordement des sanitaires au tout-à-l'égout
- Construction d'une rampe pour faciliter l'accès aux personnes à mobilité réduite

Il restera l'enduit extérieur côté rivière qui ne peut se faire qu'aux beaux jours et lors de l'abaissement du niveau d'eau.



- Réhabilitation de la salle des fêtes à Argenton les vallées : la rénovation a commencé en avril.

- À la maison des services (ancienne mairie), la chaudière fioul vétuste va être remplacée par une chaudière à granulés bois.

- Et de nombreux petits travaux se réalisent en interne pour l'entretien de nos bâtiments (peinture du hall d'entrée de la mairie, réaménagement des locaux du service technique, etc...).

Travaux à venir :

- Création d'un lotissement rue Camille Jouffrault.



FINANCES

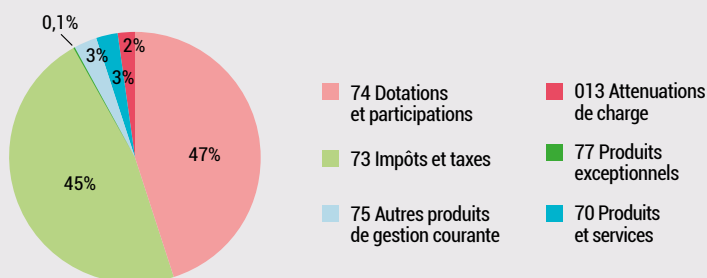
Budget 2022

Après un budget 2021 stable en ce qui concerne les dépenses de fonctionnement, le budget de 2022 va devoir tenir compte de plusieurs critères indépendants de notre volonté, notamment une hausse conséquente des tarifs de l'électricité ainsi que la hausse des carburants, et celles liées à l'entretien de la voirie avec le coût en augmentation des produits dérivés du pétrole (goudron, enrobé).

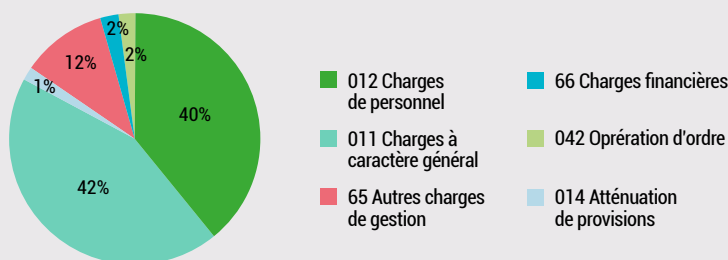
Nous allons cependant sur ce budget poursuivre l'entretien de nos bâtiments, de notre voirie communale, ainsi que de nos espaces paysagers.

En ce qui concerne l'investissement, plusieurs projets importants vont être lancés, vous les retrouverez à travers les graphiques ci-dessous.

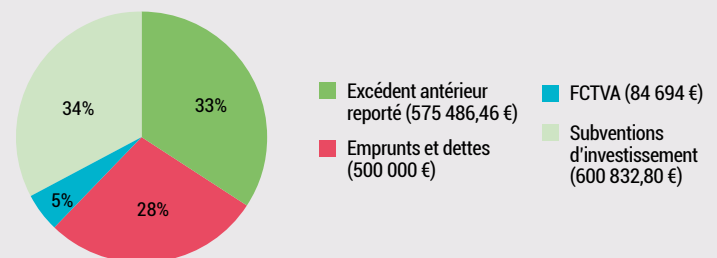
Prévisions Recettes de Fonctionnement 2022 - 2 858 657,23 €



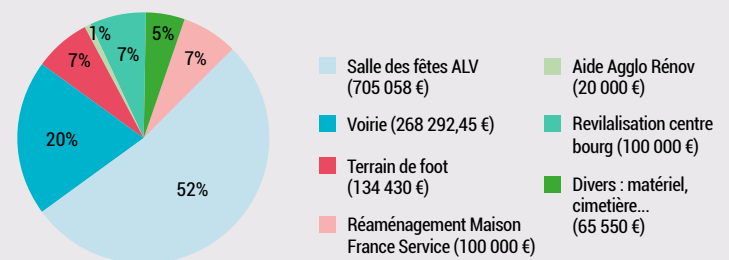
Prévisions Dépenses de Fonctionnement 2022 - 2 858 657,23 €



Prévisions Recettes d'Investissement 2022 - 2 554 102,62 €



Prévisions Dépenses d'Investissement 2022 - 2 554 102,62 €



COMMUNICATION

Le jeudi 10 mars 2022 a eu lieu à la mairie, la remise des prix du concours de photographies de la commune sur le thème « un automne en Argenton » aux lauréats à la mairie, le deuxième organisé par la municipalité sur le thème des saisons. 8 lauréats, un cliché gagnant pour chaque village.

La municipalité a remercié les participants pour leurs propositions de photographies qui mettent en lumière notre belle commune et qui montrent qu'on a conscience de vivre dans un lieu assez privilégié tant par l'environnement que par une certaine qualité de vie. Ces 8 photos sélectionnées par le jury parmi les quelques 74 envoyées à la communication montrent des angles très différents de l'automne en Argenton, parfois drôles avec l'âne devant le moulin, de beaux ciels lumineux ou brumeux de fin de journée, des monuments, des paysages d'eau, de coteaux et bien sûr arborés et parés des couleurs vives de saison. Merci aux lauréats (David Robert pour Argenton Les Vallées, Aurore Lafont pour La Chapelle Gaudin, Mattieu Bernardin pour Sanzay, Sarah Bushell pour La Coudre, Mélanie Paul-Hazard pour Boësse, Alain Mespoulé pour Moutiers, Frédéric Pitault pour Ulcot et José Maia pour Le Breuil) et merci à tous les participants pour ces

instantanés montrant leur regard subjectif et esthétique sur notre singulier territoire.

Vous retrouverez leurs clichés gagnants en quatrième de couverture.

Pour information, la publication de votre Infos.com deviendra semestrielle pour pouvoir synthétiser davantage les actions menées et éviter les redondances. Il restera un lien privilégié entre la mairie, les associations et vous. Merci de votre compréhension.



SPORT

CONNAISSEZ-VOUS LES ÉQUIPEMENTS SPORTIFS ACCESSIBLES AUX HABITANTS D'ARGENTONNAY ?

Forte de 19 clubs sportifs, Argentonnay développe une vraie culture sportive avec plusieurs équipements sportifs parmi lesquels figurent :

Complexe omnisports

Le complexe omnisports regroupe :

Un club house, une salle dojo, une salle omnisports, une mezzanine et des vestiaires. Grâce à ses nouveaux tatamis (en commande), la salle dojo est un espace partagé pour la pratique du judo, de la gymnastique, de la danse, des sports de combat...

La salle omnisports est une salle couverte permettant la pratique du tir à l'Arc, du twirling, du basket, de l'escalade, du tennis, le badminton, etc....

La mezzanine quant à elle accueille le club de gymnastique.

En temps scolaire : les salles omnisports et le terrain d'entraînement ainsi que celui de Boësse sont mises à disposition des écoles, des collèges et de la MFR de Boësse.

En périodes de vacances, le centre de loisirs y accueille aussi les enfants pour des activités ou ateliers sportifs.

Le club House est un lieu de convivialité pour se désaltérer ou discuter après un match mais des réunions y sont aussi organisées.



Complexe salle de tennis

La salle de tennis est composée d'un terrain de tennis couvert. Elle est utilisée aussi pour y pratiquer le twirling, le basket, etc...et le foot quand il pleut.

Les joueurs de tennis auront bientôt le plaisir d'évoluer sur un terrain extérieur flambant neuf qui jouxte cette salle.

Les communes de Moutiers s/Argenton et La Chapelle Gaudin sont dotées également chacune d'un terrain de tennis extérieur.



City-Stade à côté de la salle omnisport

Le Multisport est en accès libre. Les sports suivants peuvent y être pratiqués : athlétisme, basket, football, handball, volley-ball... Il peut être également utilisé par les écoles, le centre de loisirs, dans le cadre des stages Sports Vacances, etc...



Terrains de pétanque

C'est une activité de loisir qui fleure bon le soleil provençal, la pétanque est bel et bien un sport reconnu par le ministère des Sports. C'est un excellent loisir pour créer du lien, c'est bon pour le moral ! Elle est dans les mœurs pour ne pas dire dans les cœurs.

Alors à Sanzay (parc de la salle des fêtes) comme à Moutiers sous Argenton (parking salle des fêtes), le plaisir de faire une partie entre amis ou en famille, un crépuscule d'été... C'est le bonheur !



Stades de football

L'équipement public dédié au football est composé de : un terrain d'honneur, un terrain annexe dans le quartier de Boësse, un terrain d'entraînement ainsi qu'un Club House et des vestiaires.



La commune d'Argentonnay veille à l'entretien de toutes ces infrastructures sportives. Les agents de la commune interviennent tout au long de l'année pour nettoyer, réparer et améliorer les équipements sportifs (salles, vestiaires, terrains...).

Toutes ces structures sont dotées de matériel pédagogique dont les modules et agrès pour la gymnastique qui sont prêtés gracieusement par le Club de Gym2Sèvres. Merci à tous, usagers sportifs, éducateurs, professeurs... de respecter ces lieux et le matériel sportif qui s'y trouve.



AFFAIRES SCOLAIRES

La commission des affaires scolaires a pour rôle de collaborer au fonctionnement des écoles publiques d'Argentonny, notamment en participant aux conseils d'école, et à toutes activités périscolaires qui peuvent être mises en place.

Pour cette année scolaire 2021/2022, la municipalité reconduit l'action des années précédentes et offre à tous les enfants d'Argentonny en classe de CM2 un dictionnaire Français-Anglais pour leur départ du primaire vers leur entrée en collège. Mme le Maire et son Adjointe passeront dans les 3 écoles remettre ces ouvrages aux élèves en fin d'année scolaire.

Pour clôturer la fin de l'année scolaire 2021/2022, la municipalité offre à tous les enfants des 3 écoles Maternelles & Primaires d'Argentonny un spectacle.

Celui-ci aura lieu le **mardi 28 juin** au cinéma Le Commynes. Il sera présenté par La compagnie artistique Carte Blanche autour de la magie, du cirque, du conte et de la musique.



Argent de Poche

- Tu as 16 ou 17 ans ?
- Tu habites l'Agglo 2B ?
- Tu veux t'engager au service de ta commune ?
- Reçois 15€ par 1/2 journée

Prends contact au **05 49 81 19 20**

Petits travaux, Désherbage, Peinture, Entretien, Rangement, Archivage

JEUNESSE

Dispositif argent de poche

L'action dispositif « Argent de poche » est reconduit également.

L'action consiste à proposer aux jeunes de 16 à 17 ans la réalisation de chantiers rémunérés sur le territoire de la commune.

Les objectifs sont les suivants :

- Acquérir, pour la plupart, une première expérience professionnelle
- Permettre aux jeunes d'améliorer leur image et leur comportement sur le territoire en valorisant leur action dans les chantiers municipaux ou associatifs
- Permettre de nouer des relations avec les agents municipaux et de s'insérer dans la vie locale
- Se responsabiliser ;
- Permettre de disposer d'argent de poche
- Confronter tous les participants à des règles simples
- Sensibiliser au monde du travail

La commune d'Argentonny s'engage à nouveau dans ce dispositif pour cet été.

Renseignements & Inscriptions auprès du Centre Socioculturel d'Argentonny au 05 49 65 22 53 ou par courriel jeunesse.lacolporteuse@gmail.com

Enquête Le Club Argentonny

Dans le but d'améliorer son offre à destination de la Petite Enfance, le CLUB D'ARGENTONNAY souhaite conduire une étude visant à adapter les modes de garde Petite Enfance avec les besoins réels des habitants du territoire de l'Argentonnois. Ce travail se fait en lien avec ses partenaires (AGGLO2B, Mairie, CAF, MSA, PMI...).

Pour réaliser cette étude, nous souhaitons réaliser un diagnostic afin d'identifier les besoins en matière d'accueil petite enfance pour les prochaines années.

Vous êtes donc concernés si :

- Vous êtes parents d'enfants âgés de moins de 3 ans ou futurs parents
- Vous résidez ou utilisez des services sur le territoire d'Argentonny ou à proximité immédiate,

Nous avons besoin de vous !

Votre mobilisation et votre participation constituent des éléments essentiels pour dresser un état des lieux des modes d'accueil du territoire et mieux connaître vos besoins.

Nous vous remercions de prendre le temps de répondre à ce questionnaire, il vous suffit de quelques minutes...

Les données recueillies seront traitées de façon anonyme, les informations collectées ne seront pas transmises à des tiers.

Un grand merci à vous pour votre participation, si nous pouvons développer les services aux familles, ce sera grâce à vous !



TOURISME ET CULTURE



Notre belle commune se prépare pour une nouvelle saison touristique et culturelle.

Mercredi 27 juillet, à Moutiers Sous Argenton, l'équipe municipale vous propose une visite estivale en partenariat avec l'Office du tourisme du bocage.

Au programme : une balade animée avec le groupe breton « AN EIL YAOUNKIZ » sur la Commune de Moutiers sous Argenton, suivie de la présentation de l'orgue anglais à tuyaux dans l'église St Pierre par l'Association « Plein Jeux ». Nous aurons le plaisir

d'écouter quelques morceaux interprétés par Mr Philippe Jolly.

La visite se clôturera par un temps d'échange convivial entre les participants et les artistes autour d'une dégustation de produits locaux.

Vendredi 5 Août, la Municipalité d'Argentonnay en partenariat avec la Chambre d'Agriculture vous donnent rendez-vous pour leur 18^{ème} Marché des Producteurs sur la place Léopold Bergeon à partir de 18h. Ce rendez-vous met à l'honneur les productions locales et les savoir-faire de nos producteurs :

des produits de qualité et de saison qu'ils vont vous faire découvrir.

A partir de 19h, « Les Echos du Lac », des passionnés de cors de chasse, ouvriront les festivités et à partir de 20h, « les Couak' onjoue » banda fiesta de Nueil les Aubiers, entreront en scène. Ces joyeux drilles dont le nombre peut varier, aiment à vous surprendre. Clarinettes, saxophones, trompettes, trombones, percussions s'assembleront pour vous offrir une prestation ensoleillée, dynamique dans la joie et la bonne humeur ! Une véritable marque de fabrique !



HARMONIUM

C'est qui ? C'est quoi ?

Harmonium, c'est le nom du projet de vie d'Aurore et Mickaël LAFONT, qui ont décidé de s'installer à La Chapelle Gaudin l'été 2021.

Dans leur havre de paix vous trouverez différentes activités :

Aurore vous accompagne dans vos moments de détente au salon Bien-être Harmonium ou à domicile pour de la sophrologie, des massages et des soins énergétiques.

Aussi, elle anime des ateliers de langage des signes pour bébé destinés aux enfants de la naissance à 3 ans et leurs parents, assistantes maternelles... ou aux femmes enceintes.

Mickaël, producteur maraîcher bio, vous proposera dès le mois de mai ses légumes de saison. Le jardin maraîcher Harmonium, cultivé naturellement, sans pesticide, sans traitement chimique et sans engrais chimique, s'étend sur 1 hectare.

Si vous êtes proche d'Harmonium, vous pouvez apporter : branches, pelouse, feuilles, épluchures, fleurs fanées... sauf le laurier !

SALON BIEN-ÊTRE
Aurore LAFONT 07 86 62 01 28

HARMONIUM

Un moment de détente pour vous ou pour offrir.

www.les-bienfaits-d-harmonium.fr

Ainsi, vos déchets verts seront utilisés pour faire du compost et du broyat. Le dépôt de végétaux est au bout de l'impasse de La Rousselière à La Chapelle Gaudin.

Dans ce lieu au cadre bucolique, vous trouverez aussi :

- 2 chambres d'hôtes (2 et 4 personnes) avec lesquelles la table d'hôte est proposée avec des produits frais et locaux.
- 1 gîte pouvant accueillir jusqu'à 6 personnes pour profiter du calme de la campagne.

Enfin, venez déposer et fouiner dans la box de gratuité.

Donnez ce dont vous n'avez plus besoin, des surplus, des objets dont vous n'avez



plus l'utilité. Prenez ce qui vous plaît, servez-vous c'est gratuit.

Contact :

www.les-bienfaits-d-harmonium.fr
06 83 93 30 22



VIE ECONOMIQUE - Regard sur... le karting du Val d'Argenton



Rencontre avec Arnaud Sarrazin

Le karting est une aventure

« Le karting était à l'abandon pendant deux ans et demi, j'ai vu tout de suite ses atouts et je me suis projeté dans cette aventure personnelle et professionnelle.. J'ai vu tout le potentiel : une tribune pouvant accueillir jusqu'à 2 500 personnes, un très vaste terrain, un espace camping., un site situé à proximité de villes (Bressuire, Thouars, Doué La Fontaine, Angers...) et de villages, une histoire (des grands pilotes comme Hamilton et Verstappen s'y sont entraînés). Alors je me suis lancé, accompagné d'une équipe renouvelée et on a remis en état ce « temple du karting » .

Passionné, Arnaud Sarrazin a été cinq fois champion de France de karting et une fois champion d'Europe dans les années 90, il n'a pas hésité à se jeter à corps perdu dans cette aventure- passion et a investi pour rénover et redynamiser ce lieu singulier situé au Breuil Sous Argenton, au coeur d'Argentonnay. . « Je souhaitais un « service haut de gamme », les gens doivent être contents et avoir envie de revenir ». Je voulais proposer au quotidien, une activité sportive, de loisir et familiale. j'ai beaucoup de personnes du bocage qui viennent tester, découvrir et qui reviennent. Nous proposons une flotte récente : des karts enfants (à compter de sept ans), des karts adultes (à compter de 14 ans), des biplaces duo (les enfants à partir de 4 ans peuvent y monter), des « Deux temps », plus sportifs. Beaucoup de particuliers viennent nous voir mais nous avons aussi maintenant des CE d'entreprise, des séminaires. En ce moment, ces activités de groupes freinées par la pandémie, repartent. Nous en sommes ravis.

Par ailleurs, l'actualité du karting du val d'Argenton est marquée par deux évènements majeurs:

- Le 30 avril et 1er mai a eu lieu le championnat de DRIFT (championnat agréé par la Fédération française de sport, les autos glissent sur une piste) avec 80 participants. c'est un show familial et spectaculaire.
- Les 27, 28 et 29 mai va avoir lieu le championnat d'Europe de karting ROTAX avec les 150 meilleurs pilotes du moment. Lorsque l'on nous a proposé d'être site d'accueil de la manifestation, je n'ai pas hésité mais pour ces deux évènements - national pour le premier et même interna-

tional pour le deuxième - et pour être à la hauteur des exigences, nous nous sommes lancés dans des réfections.

Aujourd'hui tout est éclairé et bien sonorisé sur la tribune et on peut désormais avoir des annonces de départ de course, des appels de série et un fond musical de grande qualité, la piste est entièrement refaite (un bitume spécial et des marquages flambant neufs), les sanitaires du camping sont également entièrement nouveaux, les salles sous les tribunes ont été refaites (salle de briefing, magasin, bureau de direction, un atelier moteur et un autre de réparation, un espace séminaire).

Alors n'hésitez pas à découvrir ce sport haut en couleur, Arnaud Sarrazin et tout son staff vous accueillent au karting du val d'Argenton .



Contact : 05 49 80 28 11

ACTIONS SOCIALES ET SOLIDAIRES

CCAS - Centre Communal d'Action Sociale

Le CCAS s'occupe particulièrement de la distribution des produits fournis par la Banque Alimentaire de Parthenay (épicerie, produits frais, fruits et légumes, et viande surgelée). Cette distribution – faite avec des bénévoles - se fait le premier mercredi de chaque mois à la salle de Boësse sauf en Août.

Actuellement nous avons 35 familles, ce qui représente plus de 100 personnes. Il y a des personnes seules mais aussi des familles avec beaucoup d'enfants.

COUPS DE POUCE SOLIDAIRE

Cookies de la MFR

En collaboration avec le CCAS, lors de la distribution de la banque alimentaire le mercredi 1^{er} décembre, des jeunes de la MFR ont participé activement à cette action.

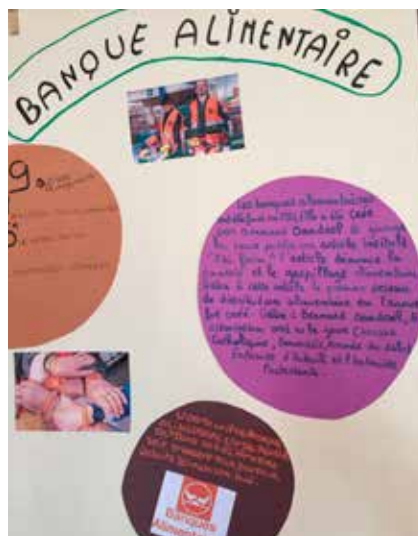
En effet, quatre élèves en deuxième année de CAP PSR (production en services en restauration collective) se sont lancés dans le cadre de leur formation dans un projet: après avoir concocté mardi, à la maison familiale, des cookies au chocolat puis les avoir mis en sachets, ils ont offert une centaine de sachets (chaque sachet comporte entre 8 et 10 gâteaux).

Ils ont eu ainsi le plaisir de partager un moment convivial avec les bénévoles du CCAS et surtout d'offrir aux bénéficiaires de l'aide alimentaire ces douceurs chocolatées.



Collecte alimentaire du collège Blaise Pascal

Le 2 Février, comme chaque premier mercredi du mois, les bénévoles étaient à pied d'œuvre à la salle des fêtes de Boësse pour préparer les colis destinés aux bénéficiaires du CCAS. Mais en plus des dons habituels du centre de Parthenay, le CCAS d'Argentonny a pu bénéficier de l'aide des élèves de la 4^{ème} Coluche du collège Blaise Pascal. Dans le cadre d'un projet sur le thème de la solidarité encadré par leur professeur principal, ils ont mobilisé leur énergie pour organiser une collecte solidaire au sein de l'établissement. Celle-ci a permis de rassembler 170kg de nourriture (riz, pâtes, conserves, céréales, lait, café...) et de fournitures (couches, lingettes bébés...). Les bénévoles du CCAS remercient l'initiative de ces jeunes citoyens responsables et solidaires.



Distribution de colis

La distribution de 200 colis pour les personnes de plus de 80 ans a eu lieu le jeudi 21 Avril à la salle de Boësse. Ce sac « gourmand » contient :

- Une terrine de pâté fourni par l'EARL Jean Noël GODET de Moutiers sous Argenton
- Un fromage par le GAEC DESSEVRE-BONNIFAIT de Moutiers sous Argenton
- Un gâteau par le Restaurant du Lac
- Une bouteille de jus de pommes par Stéphanie BONNIN de St-Maurice la Fougereuse.

Pour les 35 résidents de l'EHPAD qui ont plus de 80 ans et qui ont résidé dans la commune, un parfum leur sera remis.

Si vous voulez vous aussi venir aider le CCAS dans ses actions, faire partie des bénévoles, vous serez les bienvenus. CCAS d'Argentonny : 05 49 65 70 22

Aides à l'Ukraine

En soutien au peuple ukrainien, la commune d'Argentonny a souhaité s'associer à la collecte organisée par l'association des maires de France et la protection civile.

Des dons ont été déposés en mairie, notamment par les associations de parents d'élèves et les particuliers. Il s'agissait d'apporter un soutien à notre humble mesure à la population ukrainienne en fournissant de l'aide matérielle d'urgence.

Merci à tous. Grâce à vos dons, un premier fourgon rempli de matériel de première nécessité est allé sur Thouars pour rejoindre un convoi départemental en direction de l'Ukraine.





ZOOM SUR : LES ASSOCIATIONS SOLIDAIRES

AMICALE DES DONNEURS DE SANG BÉNÉVOLES

Bilan de l'année 2021

Un peu d'histoire

Créée en 1985 l'amicale des donneurs de sang s'est fixée le but de promouvoir le don du sang à Argenton Château. Depuis elle poursuit sa mission en favorisant l'organisation des collectes mobiles sous la responsabilité de l'Établissement Français du Sang basé à Niort pour notre département.

En 2019 notre amicale s'est rapprochée de l'Amicale Nord Deux-Sèvres. La baisse du nombre de dons par collecte mobile dans le département des Deux-Sèvres a conduit l'EFS à limiter ses déplacements. Nos amicales ont décidé d'un commun accord d'encadrer les 5 collectes annuelles qui leur étaient réservées en alternant les lieux d'accueil. Ceci a permis de voir le nombre de poches collectées augmenter de façon significative.

Dates	Points de collecte	Donneurs présentés	Donneurs prélevés	Nouveaux donneurs
05/02/2021	Boësse	80	75	5
09/04/2021	Boësse	84	79	7
06/07/2021	Genneton	60	58	1
03/09/2021	Boësse	67	66	2
09/11/2021	Genneton	45	43	3
		336	321	18



Les Membres du bureau

Lors de notre assemblée générale du 7 février 2022, nous avons procédé à un renouvellement des membres. Marie-Claude Bernard qui a contribué largement à la promotion du don de plasma en prenant des rendez-vous à l'EFS de Niort passe la main.

La mission est confiée à Michel Vénereau qui assure désormais le covoiturage des donneurs à partir de Bressuire. Jean-Marie Geindreau a accepté de rejoindre l'équipe de bénévoles.

Calendrier des collectes 2022

Lors de la première collecte de l'année le 7 janvier à Boësse, 65 donneurs se sont présentés 64 ont été prélevés dont 2 nouveaux donneurs.

Les prochaines collectes :

- Mardi 29/03/22 à Genneton
- Mardi 28/06/22 à Genneton
- Vendredi 26/08/22 à Boësse
- Mardi 15/11/22 à Genneton



CONTACT :

Marie-thérèse dupoirion - 05 49 65 90 03
donneursdesangargentonmay@gmail.com

LE SAVIEZ-VOUS ?

- * 1 million de malades sont soignés chaque année grâce au don de sang.
- * 10 000 dons de sang sont nécessaires chaque jour

Prise de rendez-vous

Aujourd'hui la prise de rendez-vous est proposée pour éviter la concentration de personnes sur les sites en rendant plus fluide l'accueil des donneurs.

Vous pouvez suivre la procédure sur le site de l'EFS ou en vous connectant sur mon-rdv-dondesang.efs.sante.fr

Des créneaux sont réservés aux donneurs sans rendez-vous. Tous les donneurs sont les bienvenus !

Ces derniers temps, la restauration a perdu un peu de son caractère convivial mais les règles sanitaires exigeantes s'imposent en période de pandémie.

CAPS (conseil action prévention en santé)

L'association qui compte 220 adhérents, organise sa randonnée, le mardi 28 Juin 2022 à 18h au parc des Tilleuls à Saint Maurice la Fougereuse.

Elle est ouverte à toutes et à tous.

Les inscriptions pour la saison 2022-2023 auront lieu le mardi 6 Septembre 2022 à la salle de Boësse de 18h à 19h et seront suivies de l'assemblée générale à 19h.





CCFD (Comité Catholique contre la Faim et pour le Développement)

Première ONG française de solidarité internationale, le CCFD-Terre Solidaire agit aux côtés des populations les plus vulnérables contre toutes les formes d'injustices, et en premier lieu, celle de souffrir de la faim. Régler ce problème est un préalable à la résolution de tous les autres concernant l'éducation, la santé, la pauvreté, l'inégalité entre les hommes et les femmes... L'organisation soutient les femmes et les hommes qui en ont besoin sans distinction de religion ou de spiritualité.

Agir sur les causes plutôt que répondre à l'urgence : l'action passe par le soutien à des associations partenaires locales, car ce sont elles qui détiennent les solutions adaptées aux réalités de leurs territoires. Ainsi, nous ne faisons jamais "à la place de" mais "avec" eux et dans la durée.

Ici, là-bas, nos destins sont liés : Le CCFD-Terre Solidaire accompagne près de 500 groupes partenaires locaux dans 70 pays en soutenant leurs projets avec un impact positif sur la vie de plus de 2,4 millions de personnes dans le monde.

• Une action de l'équipe locale en novembre 2021 : Réchauffement climatique : la compensation carbone est un leurre

Dans le sillage de la COP 26, les bénévoles de l'Argentonnois ont relayé la campagne nationale qui juge la compensation carbone

inefficace pour lutter contre le réchauffement climatique.

Au cours d'une balade animée à Boësse, les participants ont été sensibilisés à la compensation carbone, fausse solution, dangereuse et injuste. Planter des arbres à l'autre bout de la planète pour compenser un vol aérien a souvent des conséquences dévastatrices sur les populations autochtones les plus vulnérables.

Au retour de la balade, une vidéo a montré l'impact d'un projet de compensation sur une population indienne de l'Amazonie : perte de leur souveraineté alimentaire, du pouvoir de décision sur leur territoire, accaparement de leurs terres ancestrales. Ce sont ceux qui polluent le moins qui souffrent le plus de ces projets de compensation carbone.



• Une partenaire tunisienne accueillie dans le bocage du 26 mars au 3 avril 2022

Dans le bocage bressuirais, nous avons accueilli une partenaire tunisienne, Minyara MEJBRI, responsable d'une association qui œuvre pour les droits économiques et sociaux. Cette immersion en France a permis des échanges sur nos vies ici et là-bas.

Lors de cette semaine, elle est allée à la rencontre de collégiens, de lycéens, d'associations de solidarité, de l'ESIAM, des Ateliers du Bocage, d'un groupe de femmes du CIVAM du Haut bocage. Une soirée a eu lieu le jeudi 31 mars à Breuil-Chaussée.

CONTACT : Agnès Godet 06 42 97 61 80
ccfd-terresolidaire.org

LES AMIS DU LAC

L'association « Les Amis du Lac » qui existe depuis 2016 n'aurait jamais vu le jour sans ses bénévoles et ses adhérents.

- Un adhérent peut être un résident, un membre de la famille, un bénévole, un visiteur ou tout simplement une personne qui encourage les bénévoles à œuvrer pour les résidents au sein de l'EHPAD.
- Les bénévoles améliorent la qualité de vie des résidents et agissent en collaboration avec l'équipe d'animation.

Par leur disponibilité, leur savoir-être et leur savoir-faire, ils entretiennent la sociabilité des personnes âgées. Leur présence est une vraie valeur ajoutée.

Une trentaine de bénévoles se sont engagés tout au long de l'année 2021-2022 pour offrir aux résidents de l'EHPAD « Le Lac », un peu de leur temps, afin d'embellir le quotidien de la personne âgée.

Les bénévoles œuvrent au sein de l'EHPAD : salon de coiffure, équipe liturgique, atelier écriture, Gym, etc

Grâce à la subvention de la commune d'Argentonnois et du produit de la vente des journaux, l'association a contribué à l'animation de « Katleen » - chanteuse - et l'achat des gobelets et assiettes pour les sorties extérieures et les randonnées, ainsi que pour le jardinage (bacs, plantes, outils, etc).

L'entreprise COPPET a fait un don pour l'achat d'un poulailler pour le service « Au fil du temps ».

Pour cette année nous allons aider l'intervention d'une art thérapeute au sein de l'EHPAD et l'achat de petits cadeaux en fin d'année.

Vous pouvez toujours déposer les bouchons ainsi que les journaux, revues et livres, à l'EHPAD, derrière les cuisines, un fléchage est mis en place. La vente des journaux permet d'améliorer le bien être des résidents.

Le vide grenier est prévu à l'EHPAD le dimanche 11 Septembre 2022.



CONTACT : lesamisdulac@lelac79.fr



ASSOCIATION 100 POUR 1 EN BOCAGE

L'Association 100 pour 1 en Bocage, reconnue d'utilité publique, a été créée en 2017 dans le but d'accueillir des familles à la rue afin de leur fournir un logement digne. Elle travaille avec d'autres associations du Bocage Bressuirais qui soutiennent l'action 100 pour 1.

Comment financer un logement 100 pour 1 ?

- Par des dons : 100 personnes s'engagent à donner 5€ (ou plus) par mois pour 1 famille, afin de financer la location d'un logement décent, permettant ainsi à une famille à la rue d'avoir un toit dans l'attente de retrouver son autonomie.

- Autres financements :

L'association organise également des animations diverses (concerts, spectacles, fêtes, rencontres) pour trouver des fonds supplémentaires et pour se faire connaître.

Comment accueillir et accompagner ces familles ?

Pour l'accueil de chaque famille, un groupe local d'accompagnement est constitué pour épauler chaque personne dans son effort d'adaptation (santé, travail, école, droits sociaux, parrainage...) en lien avec les associations locales et les collectivités.

Comment participer à l'action 100 pour 1 ?

- Vous faites un don de 5€ par mois (ou plus). (L'association étant reconnue d'utilité publique, les dons donnent droit à une réduction d'impôts de 75 %)

- Vous participez dans les équipes selon vos compétences et vos disponibilités et en offrant de votre temps pour aider et accompagner les familles.

Combien de familles accueillies dans l'Argentonnay ?

Deux familles (de 6 personnes) arrivées en 2017 vivent à Argenton les Vallées et leurs 8 enfants y sont scolarisés depuis cette date. Leurs dossiers de régularisation sont bien avancés et ils ont enfin obtenu le droit de

travailler et une famille a obtenu le titre de séjour. Très bientôt, les familles vont devenir autonomes.



CONTACT :

100 pour 1 en Bocage
Mairie d'Argentonnay
11 place Léopold Bergeon
79150 ARGENTONNAY

100pour1enbocage@gmail.com
www.100pour1enbocage.com

Yvonne BODET : 06 77 04 99 08
Monique HERVÉ : 06 21 36 61 60
Michelle ROY : 06 72 37 47 92



CLAS – LE CLUB ARGENTONNAY

Le CLAS est une action menée tout au long de l'année scolaire en collaboration avec les enseignants, parents et accompagnateurs. L'objectif est d'apporter de l'aide dans l'organisation du travail, de favoriser l'apprentissage, de développer l'autonomie lors de temps d'écoute et d'échanges avec les élèves inscrits. Mais le CLAS c'est aussi la découverte culturelle et l'éveil à la curiosité des enfants grâce à des sorties, des activités manuelles, etc.

Nous avons besoin de bénévoles pour nous aider à encadrer ces temps hebdomadaires, qui ont lieu chaque semaine durant 2h. Aucune connaissance particulière n'est requise, juste l'envie d'aider des enfants à avancer dans leur vie d'écolier !

A savoir, Le Club Argentonnay organise chaque mois, des ateliers à thèmes. Retrouvez les informations sur notre site internet.

CONTACT : 05 49 72 44 50
www.leclubargentonnay.org

APEL ÉCOLE SAINTE-MARIE

L'APEL est l'Association des Parents d'Elèves de l'École Sainte Marie. Elle a été créée voilà maintenant plusieurs décennies.

Depuis la dernière assemblée générale qui s'est tenue en Novembre, elle est constituée de 10 membres actifs. Pour être élu ou membre, il faut que votre enfant soit scolarisé à l'École Sainte Marie.

L'objectif de l'association est de contribuer au projet éducatif des enfants. Pour y arriver, les membres organisent différentes actions tout au long de l'année. Nous proposons par exemple pour cette année 2021-2022 : Vente de Chrysanthèmes à la Toussaint, Vente de Chocolats et de Sapins à Noël, Gâteaux BIJOU en février, un marché de printemps en mai et notre Kermesse en juin.

Les fonds récoltés permettent ainsi de diminuer le prix des sorties et voyages scolaires. Chaque année, l'équipe est à la réflexion pour présenter de nouvelles actions.

Lors de notre rencontre avec le président de l'APEL, afin de rédiger cet article, nous avons constaté qu'il s'agit d'une équipe dy-

namique où règne la bonne ambiance. Nous sommes toujours à la recherche de nouveaux membres. Vous êtes les bienvenues dans notre association.

Nous remercions chaleureusement chaque bénévole, famille, habitant pour leurs participations lors de nos manifestations.

CONTACT :

apel.association5@orange.fr



APE MOUTIERS-LA CHAPELLE

L'APE Moutiers-La chapelle est composée d'un peu moins de 10 personnes, qui se réunissent chaque année pour proposer des ventes, des animations... afin de récolter des fonds, pour permettre aux enfants de partir en sorties, en voyage, mais également pour des projets au quotidien.

Nous organisons 2 fêtes d'école :

- La fête de Noël où l'on découvre les chants préparés par les enfants, et le moment préféré des enfants, c'est lorsque le père Noël fait son entrée dans la salle pour apporter les cadeaux des classes, financés par l'APE. Nous tenons également à offrir un sachet de bonbons, chocolat et clémentines à chaque enfant ainsi qu'aux frères et sœurs présents.

- La kermesse, où là aussi les enfants chantent et dansent. Un certain nombre d'animations lors de cette journée : structure gonflable, chamboulou, petits palets, tir aux buts, pêche à la ligne...

Nous organisons également plusieurs manifestations dans l'année, comme par exemple la bourse aux jouets, la vente de chocolats de Noël qui est une de nos ventes phares qui fonctionne très bien, également souvent au moment de pâques une vente de saucisson/brioche, ou encore le carnaval.



L'APE finance également tout au long de l'année, le transport lors de certaines sorties, les abonnements à « L'école des Loisirs », du matériel de jardinage, plus récemment les livres de fin d'année offerts à chaque enfant...

Nous tenons à remercier les parents d'élèves qui participent tout au long de l'année, et nous sommes bien évidemment prêts à accueillir de nouveaux parents.

CONTACT :

Mme Cornuault - 06 25 34 17 67
apemoutierslachapelle@gmail.com

APE CHAT PERCHÉ

L'APE du chat perché œuvre depuis plusieurs années dans l'aide au financement des achats liés à l'éducation et aux activités des enfants.

Afin de soutenir notre action, nous avons choisi d'organiser une randonnée libre familiale ouverte à tous, avec recherche de balises sur la commune d'Argentonnay le 2 juillet 2022.

Le départ se fera à l'école du Chat Perché entre 9h et 10h où un pot d'accueil vous sera offert.

Une participation de 1€ par personne sera demandée et un lot sera remis à chaque groupe participant.

À l'issue de la randonnée une restauration sur place sera proposée et la journée continuera avec le spectacle de fin d'année des enfants de l'école du Chat Perché.

CONTACT : apechatperche79150@gmail.com



APE BLAISE PASCAL

L'association des parents d'élèves du collège public Blaise Pascal a mené des actions afin de récolter des fonds pour les différents projets pédagogiques de l'établissement.

Une opération « paniers gourmands » en partenariat avec « plaisir du lait », ferme laitière de Voulmentin, a été entreprise un peu avant Noël, puis une vente de chocolats de Pâques, le 14 avril.



Après deux années de Covid, l'APE retrouve un fonctionnement « normal ». Ainsi, nous allons reconduire la commande et la distribution des fournitures scolaires qui avaient été interrompues l'année dernière pour les raisons citées plus haut.

L'APE est aussi là pour apporter un soutien aux familles, elle peut servir de médiateur entre le collège et les parents. Les membres de l'APE siègent aux différents conseils (C.A, C.E, Conseil de Discipline, CHS, etc...) et sont disponibles pour vous informer des orientations nouvelles.

Comme chaque année, nous avons besoin de bonnes volontés pour les actions que nous menons, alors n'hésitez pas à venir nous prêter main forte lors des distributions par exemple. Bien évidemment si vous souhaitez vous investir plus et échanger vos idées, rejoignez le bureau des membres de l'APE.

En vous remerciant par avance, L'APE Blaise Pascal.

CONTACT :

parents.blaise@laposte.net

RETOUR SUR LES ACTIONS DE L'ANNÉE, MALGRÉ LA COVID !

Collège Blaise Pascal

SOLIDARITÉS

Depuis 3 ans maintenant, au collège Blaise Pascal, plus de numéros ou bien de lettres, les classes portent désormais un nom !

Ce nom est en lien avec le thème de l'année. Et cette année, c'est celui des Solidarités qui a été retenu. Le but étant d'attirer la curiosité des élèves, qu'ils aient envie de découvrir la personnalité dont leur classe porte le nom, de créer du lien entre les élèves, et une identité de classe et d'établissement.

Ainsi on retrouve les 6ème Mandela, les 5ème Gandhi, les 4ème Veil ou bien encore les 3ème Obama. Toutes ces personnalités ont œuvré pour un monde meilleur. À l'image de ces personnalités, et à leur échelle, nos collégiens se sont investis en pensant aux autres. Tout au long de l'année des actions de solidarité sont engagées par une classe et partagées avec l'ensemble de l'établissement. L'occasion de montrer que chacun peut être solidaire à sa façon. Défendre un camarade victime de harcèlement, organiser une collecte alimentaire au bénéfice du Centre d'Action Communale, récolter des bouchons pour une association qui œuvre au service des personnes handicapées : c'est de la solidarité. La solidarité revêt de multiples visages : cela demande parfois du courage, quelques fois de l'argent mais surtout du temps et de l'investissement personnel.

Tous ces projets font partie du Parcours Citoyen de l'élève et développent les valeurs républicaines. Ils mettent en lumière le partage, l'entraide, l'engagement, permettent aux enfants de ressentir de la fierté, fortifient l'estime de soi. Ces actions, autour d'un thème fédérateur, engendrent une dynamique d'établissement, un sentiment d'appartenance qui va se concrétiser par la mise en place de goodies avec le logo de l'établissement.

CONTACT : 05 49 65 70 54
ce.0790003z@ac-poitiers.fr



Collège Saint-Joseph

Malgré une année perturbée par la pandémie de la Covid, l'équipe éducative s'est mobilisée pour faire vivre le projet pédagogique et éducatif de l'établissement. Les élèves ont pu apprendre autrement 2h par semaine au travers de notre module d'enseignements complémentaires proposant 9 ateliers au choix : astronomie, architecture, histoire des arts, foot, basket, arts plastiques, développement durable, théâtre et danse. Ce dispositif est l'occasion de poursuivre la dynamique structurant notre projet éducatif pour vivre une scolarité porteuse de sens, à savoir, créer, bâtir en coopération avec ses camarades, oser faire, oser se lancer dans le respect de chacun.

D'autre part, les élèves du collège se sont fortement mobilisés lors de la course solidaire au profit de l'association ELA et l'engagement de l'équipe enseignante a permis la mise en place de séjours pédagogiques à la montagne pour découvrir le ski pour nos

élèves de 4^e et 3^e, le château de Tiffauge pour nos élèves de 5^e et la découverte du char à voile pour nos classes de 6^e.

L'année scolaire devrait se clore avec la participation aux rencontres chorales à Bopôle pour 70 de nos élèves le 23 mai et notre traditionnelle fête du collège le 17 juin.

CONTACT : 05 49 65 71 89
ce.790060l@ac-poitiers.fr



Ecole Sainte Marie d'Argentonnay

« Apprendre à mieux entrer en relation »

Actions pédagogiques

« Au fil des ARTS », un projet sur 3 ans qui se termine cette année avec les arts du spectacle et une semaine de stage cirque sous un chapiteau avec la compagnie FRITEAU.



Le temps d'un après midi par période : jeux traditionnels, de société et de coopération avec toutes les classes mélangées

Partenariat des classes de PS-MS/CM2, 2 fois par semaine : les RDV des sportifs (randonnée au clos de l'oncle Georges, jeux collectifs...), les RDV des artistes (art éphémère...), les RDV des lecteurs (kamishibai...)

Actions culturelles...

- participation des élèves au 7^{ème} festival de cinéma autour du handicap, avec l'association « Belle la différence » : ils se rendront au cinéma pour visionner : « Josée, le tigre et les poissons » et « Envole-moi »
- spectacle interactif avec « Planètemômes » de la PS au CP : « Sur la piste des arts »

...et sportives : piscine pour les cycles 2 et 3, basket (club argentonnay) pour le cycle 3

« L'espérance, le questionnement de la vie », des temps forts et des temps de parole : pour comprendre la notion de fraternité et entretenir le plaisir de partager.

CONTACT : 05 49 65 93 58
3ecolesaintemarie@gmail.com

MFR

La Maison Familiale de l'Argentonnay, c'est :

- Un restaurant pédagogique ouvert au public le mercredi midi (sur réservation téléphonique)
- Des bâtiments mis à la disposition des familles ou de groupes extérieurs (locations de salles, cuisine, hébergement) pendant le weekend.

- Des projets : réhabilitation des bâtiments, investissement dans de nouveaux plateaux techniques (cuisine pédagogique, restaurant d'application), construction d'un internat.

La MFR de l'Argentonnay fête ses 60 ans le samedi 21 mai 2022 de 10h à 16h

CONTACT : 05 49 65 70 70
mfr.argentonlesvallees@mfr.asso.fr



École publique du Chat perché

Les écoliers du chat perché voyagent autour du monde

Cette année le fil conducteur de l'année pour toutes les classes est le voyage autour du monde. Ainsi les élèves sont amenés à découvrir comment vivent les enfants dans de nombreux pays, mais aussi, des monuments, des œuvres, des musiques, des instruments, des modes de déplacements...

A partir du mois de mai, Lucile Desrats du Conservatoire de Musique de l'Agglo2B interviendra auprès des élèves, pour 9 séances pour chaque classe, sur cette même théma-

tique (chants et danses du monde). À la clef, une restitution finale pour les familles le 2 juillet à l'occasion de la fête d'école. Des sorties de fin d'années auront aussi cette thématique des voyages autour du monde, notamment avec la visite du Bioparc de Doué en Anjou pour les élèves de maternelle.

Reprise des rencontres USEP

Après deux années d'interruption, l'assouplissement des protocoles sanitaires permet enfin la reprise des rencontres sportives inter-classes. Ainsi, les élèves de cycles 2 et de cycles 3 vont participer à différents rencontres : autour des sports collectifs et « le petit tour USEP » (journée autour du cy-

clisme) pour les cycles 2 et pour les cycles 3 : le golf à Bressuire et une journée sur athlétisme et orientation sur Argentonay. Les élèves de CM2 participeront également au camp USEP du 13 au 15 juin en vélo pour un séjour à la Base de loisirs des Adillons à Luché Thouarsais.

Challenge de la mobilité

Parallèlement aux actions de l'USEP sur le cyclisme, l'école est inscrite à la 1ère édition régionale du Challenge de la Mobilité scolaire du 16 au 20 mai 2022, organisée par l'Agglo2B en partenariat avec l'Agence de l'Environnement et de la Maitrise de l'Energie (ADEME). Ce challenge a pour objectif d'inciter les enfants et leurs parents à employer des pratiques de mobilité alternatives à la voiture (vélo, marche à pied, trottinette, car scolaire...) pour les trajets domicile-école. Il s'adresse aux élèves du CP au CM2.

Les élèves retrouvent les salles de spectacle

Cette année est aussi par la reprise des sorties vers les lieux culturels (cinéma et théâtre), ainsi tous les élèves ont assister à un spectacle proposée par Scène de Territoire et ils ont pu assisté aux projections au cinéma dans le cadre du projet « école et cinéma », un film par trimestre.



CONTACT : 05 49 65 72 44
ce.079061W@ac-poitiers.fr

Groupe scolaire Moutiers / La Chapelle

Les élèves ont participé à un projet musical en novembre et décembre. Ce projet s'est inscrit dans le cadre de l'Éducation Musicale en Milieu Scolaire en partenariat avec le conservatoire de l'agglo2b. Les élèves ont travaillé autour du thème de l'environnement. En effet, chaque classe a appris des chants sur ce thème et sur sa protection. Ils ont accompagné certains de ces chants par des percussions corporelles et ont reproduit et inventé des rythmes à l'aide d'instruments créés à partir d'objets recyclés : boîtes de conserve, bouteilles plastiques, ... A la fin du cycle, les classes de CP-CE1 et de CM1-CM2 se sont produites l'une devant l'autre afin de mutualiser le projet.

Toujours dans le thème de l'environnement et de la biodiversité, les élèves des 3 classes ont effectué des semis afin de faire vivre les carrés potagers instal-

lés dans chaque école. Chaque classe plante les mêmes légumes, mais des variétés différentes afin de pouvoir les comparer, observer et les goûter. Les élèves vont tenir un cahier du jardinier, dans lequel ils pourront noter leurs observations, leurs impressions et classer tous les travaux réalisés en classe.

Le peintre à la bouche Serge Maudet a contacté l'école pour refaire les panneaux de la Moutierette. Les élèves seront donc impliqués dans ce projet local. Ils doivent réaliser des dessins représentant ce qu'est pour eux une épicurie. Puis Serge Maudet effectuera les tracés sur les panneaux avant que les élèves les mettent en couleurs. Il se rendra dans chacune des 3 classes pour montrer aux élèves ses techniques de dessin et peinture.

Les familles des futurs élèves de Petite Section sont invitées à se rapprocher des enseignantes pour organiser une visite de l'école et échanger sur l'entrée à l'école de leur(s) enfant(s).



CONTACT
École la Chapelle Gaudin : 05 49 96 49 46
ce.0790505V@ac-poitiers.fr
École Moutiers sous Argenton : 05 49 65 75 75
ce.0790145D@ac-poitiers.fr



MME JOLLY, PRÉSIDENTE DE FAMILLES RURALES SUR L'ARGENTONNOIS

Pouvez-vous nous présenter l'association ?

Le Groupement Familles Rurales, existe depuis avril 2000, il émane de la volonté des 5 associations F.R. du territoire de l'argentonnois : Argenton-Breuil-Ulcot, Moutiers-La Chapelle, St Aubin-La Coudre, St Maurice-Etusson-Genneton, Voulmentin. Le groupement gère le Relais Familles dont le but est l'accueil et l'écoute de tous. Le Comité exécutif est composé de 15 membres et de nombreux bénévoles apportent leur aide ponctuellement pour les activités qui nécessitent un coup de main. Forts des échelons du réseau Familles Rurales qui sont, départemental, régional et national, les responsables ont l'objectif de mettre la personne humaine au centre de leurs préoccupations, ses libertés, la considération de sa valeur personnelle, de permettre à chacun de trouver sa place dans la société et de prendre part aux responsabilités, selon ses compétences.

Depuis le 13 Octobre 2021, le Relais Familles, réside au 1er étage du 1, place du 4 Août, dans un local mis à sa disposition par la municipalité d'Argentonnois. Un local clair et spacieux qui permet la tenue de rencontres diverses comme la formation à l'écoute, le groupe de parole de femmes et l'autre mixte, et celles d'Entr'Elles 2 fois par mois.

C'est quoi Entr'Elles ?

L'action Entr'Elles qui a vu le jour en 2007, en lien avec des partenaires sociaux, cible particulièrement des femmes isolées, seules ou en couple, voulant sortir de cet isolement, dû à leur situation de handicap, de nouvelles arrivées dans notre région, de manque de moyens financiers, de timidité, de crainte d'aller vers les autres et de repli

sur soi évident. Le groupe est en perpétuelle évolution et après avoir pratiqué l'expression corporelle, les dames se sont tournées vers l'écriture, la richesse des mots, et le nouveau projet Book and Cook a complété ce qui se vit déjà depuis 10 ans au sein du groupe, en créant un contexte de nouvel apprentissage qui a permis de passer de la théorie à la pratique et fournir une formation dans le domaine de l'écriture, de l'expression et de la confiance en soi.

Il s'agissait de se plonger dans la connaissance des habitudes de vie quotidienne des Argentonnois, au travers de la cuisine et des produits locaux, et ce fut une réussite, les interviewés ont été ouverts, compréhensifs et accueillants.

Quelles autres actions soutenez-vous ?

Nos actions répondent toujours à une demande des familles !

- **Les cours d'anglais** à des français retraités le vendredi matin. Avec les 2 professeures Tamasin et Sarah. Ils se déroulent à St Aubin cette année et non plus à la Coudre, en raison d'indisponibilité de la salle.
- **Les cours de français** à des Anglais, au Relais Familles par Micheline et Astrid.
- **Les soirées débat** : après celle qui a traité du diabète en automne dernier, le conseil a programmé pour septembre une rencontre animée par l'association Ose pour présenter sa mission et répondre aux questions sur les violences conjugales et familiales.
- **Le Numérique pour tous** : aller au plus près des gens, leur proposer d'accéder à un

nouveau moyen de communication. Avec Corinne comme animatrice, avec le soutien de la Fédération FR, de la MSA, dans le cadre de la Charte, nous avons fait l'acquisition de matériel afin de permettre d'essayer avant d'acheter : 3 sessions ont eu lieu ou en cours à St Aubin du Plain, 2 à Voulmentin et 1 à St Maurice Etusson.

- **Le service de retouches**, (bas de pantalons, fermetures à changer, ourlets ...)
- **Les Bourses aux vêtements** : été et Hiver, à prix très intéressants avec des vêtements propres et en bon état, pour tous les âges, jouets, puériculture, déposés par liste de 20 articles et rendus à chaque fin de saison (ceux d'été seront pris à partir du 12 avril)
- **Le Transport Solidaire** : de service transport-pharmacie, sur notre territoire depuis des décennies, nous sommes devenus Transport Solidaire, comme les 5 autres structures porteuses réunies sous la houlette de l'Agglo2B depuis . Celle-ci reconnaît le travail des bénévoles et alloue annuellement une subvention à chaque structure. Les 5 associations ont chacune un référent et ses propres chauffeurs, afin de faciliter la proximité pour les bénéficiaires et ainsi diminuer le coût de la prestation. Ce moyen de mobilité en milieu rural répond à un réel besoin, le bilan de 2021 montre, que 530 sorties ont été réalisées pour un total de 15 517 km. avec 30 conducteurs inscrits. La majorité des demandes a un motif médical (non pris en charge par les Caisses) On relève aussi les courses, les visites à un proche ou pour des loisirs...





JSP : PORTRAITS DE DEUX JEUNES SAPEURS POMPIERS

Lalie Godet et Albin Bousseau, respectivement âgés de 15 et 14 ans sont actuellement en 2ème année de formation, celle-ci durant 4 ans, des « JSP d'Argentonay », rattaché à la section des Landes de Bouillé Loretz, la formation se faisant alternativement sur Argentonay et sur Bouillé .

Comment vous êtes-vous engagés dans cette formation ?

Pour nous deux, c'est l'intervention dans nos collèges qui a été l'élément déclencheur et qui nous a donné envie d'intégrer la section. « Je voulais « sauver » les gens... aider les autres, c'est toujours ce que j'ai voulu faire et j'aime la pédagogie » explique Lalie qui en plus des JSP est également entraîneuse de basket au BPA depuis la sixième, « Pour moi aussi entraider les autres, c'est important et j'ai le goût du sport » complète Albin. Ensuite, on a eu une réunion ici au centre de secours puis un test de recrutement à Thouars . il nous a fallu pour être sélectionnés passer des épreuves en français et en maths, fournir une lettre de motivation et un brevet de natation, pratiquer un test de vertige (il s'agit de grimper sur une échelle) et des activités sportives (tractions, LUC léger). Enfin, on a eu un entretien avec un jury composé du chef de centre, du responsable JSP et d'un pompier. C'est un vrai engagement de quatre années et cela demande passion et motivation. Et nous voilà JSP...

Comment se passe cette formation ?

C'est une formation par paliers qui se déroule tous les samedi matins hors vacances scolaires: on a d'abord deux heures de théorie puis deux heures de pratique. En plus, en complément, on a aussi un site internet dédié à la formation avec notamment des QCM .En première année, on voit surtout le maté-



riel, en deuxième année, c'est déjà plus pratique : on fait la mise en condition du matériel vu en première année, par exemple, l'utilisation des échelles, les manœuvres incendies (lances à eau, tuyaux). En troisième année et en quatrième année, les manœuvres deviennent encore plus complexes (incendie, protection des biens et de l'environnement) et en fin de 4 ème année, on pourra passer la formation de secourisme pour être aptes aux véhicules d'ambulances, et enfin, on passera le brevet national pour rentrer comme Sapeurs Pompiers Volontaires. Pourquoi pas après envisager de devenir pompier professionnel, même si chacun on envisage aussi d'autres possibilités...

Il faut vraiment avoir l'esprit d'équipe. Ainsi, on travaille toujours par binôme et on change à chaque cours pour apprendre

à travailler avec tous les JSP. On s'entend bien. Il y a une bonne cohésion du groupe.

Le 21 novembre dernier par exemple, on a participé chacun dans sa catégorie au cross départemental organisé par le SPIS79, Albin a d'ailleurs fait un podium.

Quels mots vous viennent à l'esprit pour qualifier votre formation JSP ?

Lalie : - je dirai « motivation, solidarité et engagement »

Albin : - « rigueur, discipline, esprit de groupe ».

Et tous deux d'être unanimes en précisant que cette formation JSP leur apporte beaucoup car elle est très complète et progressive. « On a de bons formateurs, une bonne ambiance et on se forme très sérieusement tout en gardant un côté ludique. ».

Centre Première Intervention ARGENTONNAY

Depuis 5 ans, le CIS Argentonay forme des Jeunes Sapeurs-Pompiers avec la section de JSP du Centre de secours des Landes (Bouillé Loretz et Cersay). Aujourd'hui la section compte 3 niveaux, les JSP 1, JSP 2 et les JSP 4.

En 2021, 7 jeunes ont intégré la promotion des JSP1.

Jeunes Sapeurs-Pompiers, qu'est-ce que c'est ?

Devenir jeune sapeur-pompier, c'est vivre une expérience unique, découvrir la force du travail en équipe et, surtout, apprendre les gestes qui sauvent. C'est aussi s'initier aux techniques de secours et de lutte contre l'incendie, découvrir les véhicules spécialisés, pratiquer régulièrement un ou plusieurs sport(s)...

Civisme et solidarité sont au cœur de cette activité aux multiples facettes. La formation des jeunes sapeurs-pompiers est axée autour du secours à personne, de la lutte contre les incendies et de la protection des biens et de l'environnement. Elle comporte aussi un volet d'information sur le fonctionnement des services de secours.

Cette formation se déroule sur 4 ans. À l'issue de la 4ème année le jeune pourra obtenir son brevet national de jeunes sapeur-pompiers.

Si vous souhaitez rejoindre la section des jeunes sapeurs-pompiers ou d'avoir des informations complémentaires contactez nous sur le site de www.adjsp79.fr

Tests de recrutement des sapeurs-pompiers volontaires 2022 :

- Le 14 mai 2022
- Le 24 septembre 2022

NOUVEL ENVIRONNEMENT RÉGLEMENTAIRE : Plan Local D'Urbanisme intercommunal

La communauté d'agglomération du bocage bressuirais a approuvé le 09 novembre 2021 son Plan Local d'Urbanisme intercommunal (PLUi). Il est donc maintenant applicable pour toutes les autorisations d'urbanisme déposées sur l'ensemble des communes du Bocage Bressuirais.

Le PLUi est consultable en version papier au siège de l'Agglo2B et à la mairie d'Argentonnay sur rendez-vous, contact : service urbanisme 05.49.65.70.20 et en version numérique via la carte interactive accessible sur le site de l'Agglo2B : <https://www.agglo2b.fr/habitat-et-urbanisme/plan-local-d-urbanisme>. Vous pouvez effectuer une recherche par adresse et ainsi connaître le zonage de votre parcelle et télécharger le règlement correspondant.

Le PLUi se matérialise en trois grandes zones : U (zone urbaine), A (zone agricole) ou N (zone naturelle ou forestière). Chaque zone est déclinée en sous-catégories : Ua, Ub, 1AU, Ap, Ns, Nf... et est rattachée à un règlement écrit qui regroupe les règles à respecter.

Construire sans autorisation d'urbanisme peut engager votre responsabilité pénale ou civile. Différentes peines sont encourues : amendes, demande de déconstruction du projet, etc. Le préjudice peut également être différé au moment de la revente.

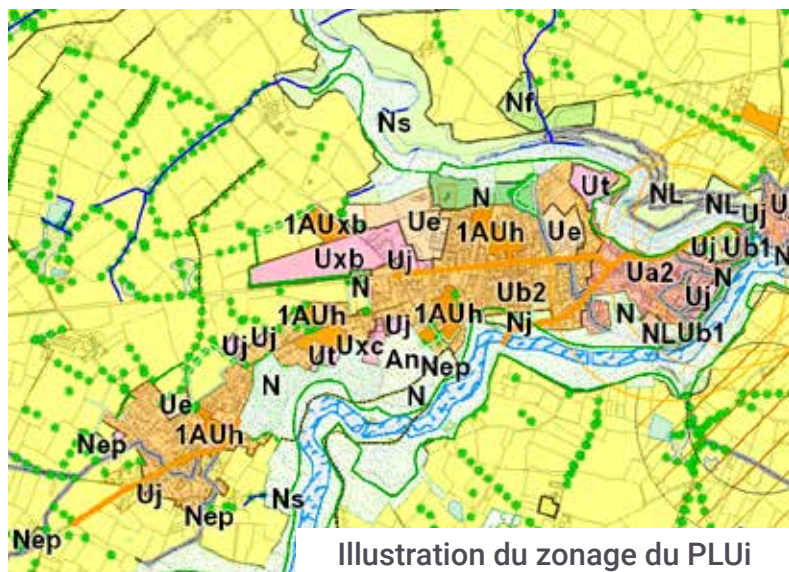


Illustration du zonage du PLUi

Autorisation d'urbanisme ?

Le dossier de demande

La demande d'autorisation d'urbanisme est composée d'un formulaire CERFA à compléter, à signer, et de pièces graphiques et écrites à réaliser par vos soins ou par un professionnel (dessinateur, architecte...). L'ensemble sera déposé et enregistré en mairie puis analysé par le service instructeur de l'Agglo2B qui est en charge de la vérification du respect de votre projet avec les règles d'urbanisme en vigueur.

Les CERFA sont des formulaires officiels dont les modèles sont fixés par arrêté. Ils peuvent être obtenus en mairie ou téléchargés sur le site : www.service-public.fr.

• Le Certificat d'urbanisme

Il en existe deux :

- le certificat d'urbanisme de type « a » (information) indique les règles générales d'urbanisme applicables au terrain
- le certificat d'urbanisme de type « b » (opérationnel) est plus complet, il informe sur la faisabilité d'un projet envisagé et renseigne sur les conditions de raccordement aux réseaux.

• La déclaration Préalable pour une maison individuelle

Elle sera utilisée dans le cadre :

- d'un projet de construction dont la surface de plancher ou l'emprise au sol est comprise entre 5 et 20 m² (40 m² dans certains cas particuliers)
- d'un projet portant sur la modification de l'aspect extérieur d'une construction existante (ravalement de façades, création d'ouvertures, changement d'ouvertures...)
- d'un projet qui inclut un changement de destination sans modification des structures ni des façades
- d'un projet d'édification d'une clôture

• Le Permis de construire pour une maison individuelle

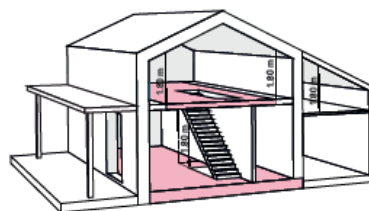
Il sera utilisé pour :

- les nouvelles constructions d'une surface de plancher ou d'une emprise au sol supérieure à 20 m²
- en zone U : pour les projets d'extension de plus de 40 m² (dès 20 m² lorsque la surface de plancher totale après projet dépasse 150 m²)
- pour les projets qui incluent un changement de destination avec modification des structures porteuses ou de la façade du bâtiment

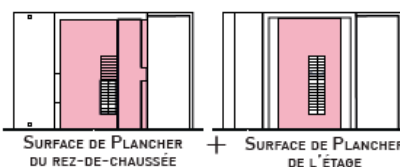
Ces informations sont d'ordre général, il est fortement conseillé de vous rapprocher du service urbanisme de la mairie afin d'étudier votre projet : 05 49 65 70 20 - urbanisme@argentonnay.fr

Les surfaces à calculer

Ne pas confondre Surface de Plancher (SP) et Emprise au Sol (ES).

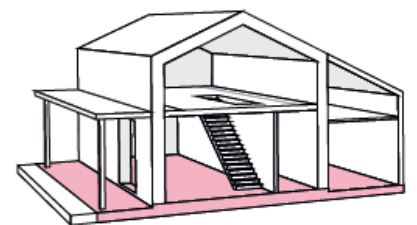


La surface de plancher correspond à la somme des surfaces closes et couvertes de chaque niveau, sous une hauteur de plafond supérieure à 1,80 m. Calculée à partir du nu intérieur des façades, elle ne comprend pas l'épaisseur des murs extérieurs.

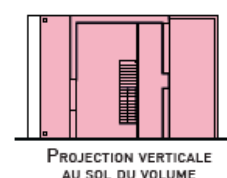


Sont déduites les surfaces destinées au stationnement des véhicules et les surfaces des combles non aménageables. *Réf. Article R112-2 du Code de l'Urbanisme*

L'emprise au sol correspond à la projection verticale du volume de la construction, tous débords et surplombs inclus. Toutefois, les ornements (exemple : marquises) sont exclus, ainsi que les débords de toiture lorsqu'ils ne sont pas soutenus par des poteaux ou des encorbellements. *Réf. Article R420-1 du Code de l'Urbanisme*



Source : Guide des autorisations pour maison individuelle © CAUE 79



DEVOIR DE MÉMOIRE



ANCIENS COMBATTANTS D'AFRIQUE DU NORD (A.F.N.)

En raison du COVID, l'assemblée générale 2021 n'a pas eu lieu mais les membres de la section ont pu se déplacer le 8 mai en petit comité devant chaque monument de nos communes pour commémorer l'armistice et honorer les combattants morts pour la France.

Le 11 novembre 2021, nous sommes retrouvés tous ensemble avec nos amis de Saint Maurice-Etusson, de Saint-Aubin du Plain et de Genneton, à La Chapelle Gaudin et le 5 décembre, nous avons rendu hommage aux

morts du conflit d'Afrique du Nord et déposé une gerbe à Boësse. Le 27 novembre 2021, nous avons participé à la cérémonie en hommage au tirailleur N'zi Kouakou. Le 18 février 2022, nos retrouvailles à l'occasion de l'AG de notre section ont été chaleureuses.

La moyenne d'âge de nos membres s'élève à 85 ans. L'effectif reste stable avec 26 adhérents dont quelques dames veuves, 20 anciens d'Afrique du Nord, 1 OPEX, 5 soldats de France (ayant effectué le service national et soutien des anciens combattants dans le devoir de mémoire.)

Suite au décès de René Archambaud, Jacky Meunier, Soldat de France et correspondant Défense au niveau municipal, a accepté de prendre le relais comme maître de cérémonie et Monsieur Graveleau comme président de la musique.

Le 8 mai 2022 aura lieu la commémoration de la victoire de 1945 avec la messe à Moutiers à 11h00, suivie d'un repas au restaurant du lac (prix 26 €). Inscription au 05 49 65 75 71 ou au 05 49 65 70 37 ; le 11 novembre 2022 se déroulera la commémoration de la victoire et de la paix, anniversaire

de l'armistice avec une messe à Genneton. Le 5 décembre 2022 sera organisé un hommage aux morts du conflit d'Afrique du Nord à Argenton les vallées.

Il est important que notre association puisse maintenir le souvenir de nos combattants morts pour la France et que puisse vivre le devoir de mémoire auprès de nos jeunes, qui dans notre monde troublé découvrent les méfaits de la Guerre. Nous remercions la municipalité pour l'octroi de salle et le financement des gerbes lors des cérémonies.

Nous souhaiterions que chacun des 6 maires délégués puisse solliciter 2 ou 3 personnes de sa localité acceptant d'être porte drapeau de l'emblème de sa commune lors des trois cérémonies commémoratives de l'année. Car l'âge venant, nous voulons préparer l'avenir et avoir des personnes pour continuer d'honorer par ces drapeaux le souvenir des combattants dont les noms sont inscrits sur les monuments de nos communes.

CONTACT

Maurice Géfard, Président de la section
05 49 65 75 71

HOMMAGE À N'ZI KOUAKOU, soldat ivoirien mort pour la France dans la commune d'Argenton-les-Vallées



Né vers 1917 à Prikro (Côte-d'Ivoire), de l'ethnie Baoulé, cultivateur, est incorporé au 5ème Bataillon de Tirailleurs Sénégalais le 26 mai 1938. Après son instruction il embarque le 31/01/40 à Dakar sur le paquebot « Maréchal Lyautey » pour rejoindre Marseille le 8 février.

Affecté avec son bataillon le 10 février 1940 au centre de transition de Souge (33), afin de former le 26ème Régiment de Tirailleurs Sénégalais qui sera destiné à la protection de la Provence en prévision des attaques italiennes.

Fin mai 1940, ce régiment est envoyé en urgence dans la région de Mantes-la-Jolie, pour couvrir le repli de l'armée de Paris et protéger les réfugiés.

Vers le 15 juin 1940, en contact direct et ne pouvant résister à l'avancée allemande ; le 26ème R.T.S. se replie à sont tour en passant par Châteaudun (28), Bléré (37). Après plusieurs jours de marche forcée, N'zi Kouakou se retrouve avec son bataillon à Argenton-Château le 22 juin, où les cadets de Saumur ont établi un poste de défense.

Épuisé, il décide avec son compagnon d'arme Kongro Kouami, ivoirien lui aussi, de se réfugier dans un cabanon sur un terrain appartenant à Georges Jouffrault (« Clos de l'oncle Georges » côté Sanzay).

Ils reçoivent l'aide des habitants (nourriture, habits civils) jusqu'à ce qu'ils soient dénoncés. Kongro Kouami se rend à la gendarmerie avant d'être transféré entre les mains des autorités allemandes. Tandis que N'zi Kouakou préfère se donner la mort dans son refuge encerclé de soldats allemands le 4 juillet 1940.

Il est déclaré Mort pour la France le 8 septembre 1954.

Sa tombe est entretenue un temps par le Souvenir français et la commune de Sanzay. En 2019, Jean-Pierre Dequatremare, président du Souvenir français s'émeut que depuis des années sa tombe se résume à un monticule de terre et une croix de bois. Le responsable régional de l'entretien et de la rénovation des sépultures militaires annonce que la tombe de N'zi Kouakou serait perpétuelle et à la charge de l'état.

Cérémonie

Samedi 27 novembre 2021, au cimetière de Sanzay, un hommage solennel a été rendu à N'zi Kouakou, en présence de Pascal Lagoguée, maire de Saint-Maurice-Etusson et maître de cérémonie. Ont participé à la cérémonie : les autorités civiles et militaires, Catherine Labussière sous-préfète de Bressuire, le sénateur Philippe Mouiller, le député Jean-Marie Fiévet, Armelle Cassin, maire d'Argentonnay.

L'hommage s'est poursuivi avec la levée des couleurs par les sapeurs-pompiers, des lectures d'extraits de poèmes de Léopold Sédar Senghor par les enfants des écoles du Chat-Perché et de Sainte-Marie, le dévoilement de la tombe du soldat N'zi Kouakou, les déposes de gerbes, l'hymne national.



NOUVEAUTÉS À LA BIBLIOTHÈQUE

DES SERVICES EN PLUS !

Offre numérique, la bibliothèque 2.0

Désormais, tous les abonnés des bibliothèques de l'Agglomération du Bocage Bressuirais peuvent profiter de services en ligne, accessible de chez eux, 24 h/24 et 7 j /7.

Cafeyn, permet de lire des magazines (L'Express, Beaux-Arts ou encore Modes & Travaux) et des journaux dans leur édition du jour (L'Equipe, Libération, Aujourd'hui en France...) à volonté directement sur son ordinateur. Plusieurs rubriques thématiques : sport, santé, culture, actualité... pour les petits (le journal de Mickey, Picsou Géant) comme pour les grands (Maison Créative, Marie-Claire, ou encore L'Obs). Les articles peuvent être lus dans leur intégralité !

Skilléos, un site d'autoformation : à l'aide de vidéos, on peut apprendre la pâtisserie, la guitare, s'entraîner aux fractions niveau CM1, prendre un cours de Yoga, faire des exercices de Pilates, apprendre une nouvelle langue, s'initier au UX Design.... Les cours proposés sont encadrés par des professionnels diplômés et reconnus. L'apprentissage se fait à son rythme, on arrête et on reprend quand on veut ! Le cours nous attend. On peut même réviser son code de la route !

Pour les lecteurs disposant d'une liseuse (excepté les modèles Kindle) ou d'une tablette équipée de l'application Baobab, découvrez Pnb, un service de prêt de livres numériques. Vous avez à disposition sur le catalogue 300 titres de romans. Suivant les mêmes modalités de prêt qu'un livre papier, l'emprunt se fait sur 3 semaines. Les livres sont directement stockés sur votre liseuse. Allégez votre valise de vacances !

Le service est gratuit, il suffit d'être inscrit en bibliothèque. Renseignez-vous !

Navette, profitez de l'ensemble du réseau

Depuis novembre, vous pouvez réserver vos documents dans toutes les bibliothèques de l'Agglomération du Bocage Bressuirais, un service de livraisons régulières vous permet de récupérer vos commandes dans la bibliothèque de votre choix...

A vous l'accès aux 230 000 documents !

Vous pouvez également retourner des livres empruntés à la bibliothèque de Cerizay par exemple à la bibliothèque de Moncoutant-sur-Sèvre : un vrai service en plus !



CONTACT : 05 49 65 29 27

bibliotheques@agglo2b.fr - www.bibliotheques.agglo2b.fr



LES BELLES ESCAPADES À ARGENTONNAY

Sonofête La Fausse Cie & Ma Petite

La Sonofête sera le point d'orgue festif de la restitution d'une collecte de chants en langues maternelles réalisée par La Fausse compagnie grâce au concours de nombreux habitants du Bocage Bressuirais. La musique à danser du groupe poitevin, Ma Petite, viendra parachever la fête.

L'envie d'aller à la découverte d'humains d'ici et d'ailleurs par le chant, voici le projet de la sonothèque nomade portée par Carine Henry et Jérôme Bouvet qui voyagent avec leur instrumentarium forain Stroh à pavillons. Leur manifeste : « Mon chant est un monde, ton chant est un monde ». En résidence itinérante pendant cinq semaines, ils auront pris le temps d'aller à la rencontre d'habitants du Bocage Bressuirais et de tisser des liens, de donner à entendre des chants venus d'ailleurs et d'en collecter ici (qui viendront aussi parfois d'ailleurs !) tous voués à leur tour à enrichir la sonothèque nomade. Avant de continuer sa route, la sonothèque nomade devient une sonofête, l'épicentre d'un temps de partage et festif visant à réunir tous les participants, leurs amis et familles, et ouvert à tous !

Cela fait maintenant plusieurs années que Perrine Vrignault, chanteuse et accordéoniste de Ma Petite explore le chant traditionnel poitevin avec une fraîcheur déconcertante.

Pour ce concert de musique à danser, elle fait appel à des musiciens aussi libres et aventureux qu'elle et porte notamment des chansons collectées auprès de femmes qui racontent leur quotidien : histoires d'amour, de villages, de vie...

CONTACT : 05 49 65 34 63

conservatoire@agglo2b.fr - www.conservatoire.agglo2b.fr

ANIMATION

« Partir en livre » proposée par la bibliothèque d'Argentonnay.

Atelier « Le Grand Yorti », avec l'association La Buissonnante, en partenariat avec le centre de loisirs : légendes à écouter et tartina de déguster... le tout sur le thème de l'ortie !

Le vendredi 8 juillet (10h-12h) dans le parc du château - Pour les enfants à partir de 6 ans et leur famille.

www.bibliotheques.agglo2b.fr
Bibliothèque d'Argentonnay
05 49 65 75 46

CONSERVATOIRE

Vibrez à l'unisson

Votre enfant souhaite jouer du piano, de la guitare ou de la flûte à bec ? Vous avez envie de chanter avec votre (petit)-enfant dans une chorale ? C'est possible grâce au Conservatoire de musique du Bocage Bressuirais, présent à Argentonnay, place du 4 août.

Celui-ci se déploie aussi à Nueil-Les-Aubiers et Bressuire. Il est ouvert à tous les styles : musique ancienne, actuelle, traditionnelle, classique, vocale et propose des formules comme « bruicolage et poly-sons » : un atelier étonnant où l'on apprend à faire sonner des objets détournés ou recyclés...

Le Conservatoire intervient également dans les écoles de la ville, grâce au financement de la commune, pour sensibiliser tous les enfants à la musique et propose des projets fédérateurs construits avec les équipes pédagogiques, autour du chant, des jeux rythmiques, des mises en musique d'album...

La trentaine d'enseignants du Conservatoire vous invite à les rejoindre. Ils ont la musique pour passion et le cœur au partage.

CONTACT
05 49 65 34 63
conservatoire@agglo2b.fr
www.conservatoire.agglo2b.fr

COLLECTE DES DÉCHETS

PLACE À LA QUALITÉ DU TRI !

2 ans après l'extension des consignes de tri à tous les emballages, les chiffres du tri en Bocage Bressuirais n'ont jamais été aussi bons. Grâce à l'implication des habitants, la quantité de déchets triés a augmenté de 35%.

Mais, pour que ces gestes de tri soient efficaces, il est important de veiller à bien respecter les consignes de tri. 18% des déchets entrant sur le centre de tri sont refusés dès leur arrivée et ne sont donc ni triés, ni recyclés : sacs fermés, quel que soit le contenu (40%), emballages en verre (10%) ou encore couches, textiles, masques...

Ces erreurs de tri coûtent cher à la collectivité (et donc au citoyen).

De plus, il en va de la sécurité et de la santé des femmes et des hommes qui travaillent sur la chaîne du centre de tri.

LES ERREURS LES PLUS FRÉQUENTES

1 Les emballages en verre dans le bac jaune ou noir ou dans le conteneur emballages/papiers : quelques bouteilles, pots et bocaux en verre sont encore retrouvés dans les bacs d'ordures ménagères ou ceux dédiés aux emballages et papiers. Pourtant, le verre se recycle à l'infini. Il doit être déposé dans les conteneurs collectifs de verre des points de collecte.

2 Les emballages non vidés : les emballages ne doivent pas contenir de restes. Pensez à bien les vider, sans les laver.

3 Les objets en métal ou en plastique déposés dans le bac jaune



ou le conteneur emballages/papiers : jouets, casseroles, petits électroménagers... doivent être apportés en déchetteries. La vaisselle jetable peut y être déposée.

4 Les textiles déposés : pour recycler les textiles, il n'y a qu'une solution : déposez tous vos vêtements, linge de maison et chaussures, même usagés, dans un point d'apport.

5 Les déchets recyclables mis dans un sac ou imbriqués les uns dans les autres : déposez vos emballages et vos papiers en VRAC. Surtout pas de sac, même en papier.

6 Les articles d'hygiène : les couches, protections hygiéniques, mouchoirs ne sont pas recyclables. Ils sont à jeter dans la poubelle d'ordures ménagères.

7 Les cartons de grande taille : lorsqu'ils sont plus grands qu'une boîte à chaussures, les cartons gênent la collecte et bloquent les machines de tri. Ils doivent être déposés en déchetterie.

RAPPEL : ce qui doit rester dans la poubelle d'ordures ménagères

Mégots de cigarettes, mouchoirs à usage unique, scotch, vaisselle cassée, lingettes, cotons démaquillants, cotons tiges, masques jetables, papiers et cartons souillés, poussières, balayures, sacs d'aspirateur, cendres, litière minérale des animaux domestiques, caoutchouc des bocaux, agrumes, petits déchets de bricolage, lames et rasoirs jetables... (liste non exhaustive)

VOS OUTILS ET VOS DÉMARCHES

Vous emménagez ou déménagez ? Vous vendez votre maison ? Pensez à nous signaler votre départ ou votre arrivée dans un nouveau logement pour la mise à jour de votre dossier.

Votre logement est équipé de bacs individuels ? Le volume de vos bacs est attribué en fonction du nombre de personnes dans le logement et tout changement doit nous être signalé.

Votre logement est équipé d'une carte d'accès aux conteneurs collectifs ? Les cartes sont affectées au logement et non à l'occupant : pour les locataires, votre carte doit être rendue à la sortie du logement. Pour les propriétaires, elle doit être remise à l'acheteur au moment de la vente.

TÉLÉCHARGEZ L'APPLI QUI VOUS FACILITE LE TRI AU QUOTIDIEN :

Le Guide du tri vous aide à faire le bon geste de tri en répondant à toutes vos questions. Elle vous permet aussi de connaître les points de collecte à proximité.



LE DEPOT SAUVAGE EST INTERDIT

Tout dépôt de déchets en dehors des conteneurs collectifs est interdit et passible d'une facture de 110€ pour frais de nettoyage et d'une amende pouvant aller jusqu'à 1 500€. Tout défaut de tri est passible d'une facture de 45€.

CONTACT
Direction de la Prévention et de la Valorisation des déchets 05 49 81 15 15
Démarches en ligne sur www.agglo2b.fr

LOCATION SALLES DES FÊTES

Pour louer une salle, il vous faut contacter l'accueil de la mairie. Un contrat vous est adressé par courrier ou par mail.

Vos dates de réservations seront validées dès que nous aurons reçu :

- Le contrat signé
- L'attestation d'assurance
- Le règlement de la location
- Les 2 chèques de caution de 500 € (dommages matériels) et 300 € (ménage)

Bal disco : le 1^{er} bal est gratuit pour les Associations Argentonnaises.

Les salles pour les réunions sont gratuites pour les associations Argentonnaises : Boësse, salle de réunion, Sanzay, salle associative, Argenton Les Vallées, salle socio, La Chappelle Gaudin, salle du Cercle, Le Breuil sous Argenton, petite salle et Moutiers sous Argenton, salle du conseil.

La location est payable d'avance par chèque (à l'ordre de la régie de recette «RR Argentonnay produits divers»), carte bancaire ou espèces.

TARIFS SALLES 2022		Occupation 1 journée en semaine Samedi et dimanche	Occupation 1 journée en semaine Samedi et dimanche	Occupation 1 journée en semaine Samedi et dimanche	Location de salle pour les mariages Vendredi, samedi et dimanche	Location bal disco	Occupation 1/2 journée ou soirée en semaine (Réunions ou vin d'honneur)
Argenton Les Vallées Boësse		Familles & association hors Argentonnay	Professionnel réunion sans repas	Professionnel réunion sans repas			
	Salle des fêtes	200 €	120 €	200 €	300 €	400 €	100 €
	Cantine	80 €	50 €	80 €	120 €	160 €	40 €
	Salle de réunion	60 €	-	-	-	-	30 €
Argenton Les Vallées Sanzay	Salle des fêtes	230 €	130 €	230 €	350 €	460 €	115 €
	Salle associative	80 €	50 €	80 €	120 €	160 €	40 €
	Hermitage	150 €	90 €	150 €	225 €	300 €	150 €
Argenton Les Vallées	Salle des fêtes	300 €	180 €	300 €	450 €	600 €	150 €
	Club House foot	40 €	-	-	-	-	-
La Chapelle Gaudin	Salle des fêtes	210 €	130 €	210 €	315 €	420 €	105 €
La Coudre	Nouvelle salle des fêtes	150 €	90 €	150 €	225 €	300 €	75 €
Le Breuil sous Argenton	Grande salle	160 €	100 €	160 €	240 €	320 €	80 €
	Petite salle	80 €	50 €	80 €			40 €
Moutiers sous argenton	Salle des fêtes (2 salles)	400 €	240 €	400 €	600 €	800 €	200 €
	Salle des fêtes (partie carrelée)	175 €	105 €	175 €	260 €		85 €
	Salle du conseil	60 €	-	-	-	-	30 €
Ulcot	Salle des fêtes	110 €	65 €	110 €	165 €	220 €	55 €

FRANCE SERVICES

Toujours plus proche de vous.

Rapprocher le service public de chaque citoyen, faciliter les démarches du quotidien au sein d'un guichet unique : France services, c'est le retour du service public au cœur des territoires !

Les agents France services Argentonnay vous accueillent, du lundi au vendredi de 09h à 12h30 et de 13h30 à 17h, et vous aident à réaliser toutes vos démarches administratives auprès des 9 opérateurs nationaux (santé, famille, retraite, logement, impôt...)

D'autres permanences ont lieu également : les assistantes sociales, la mission locale, le CSC La Colporteuse, le GRETA, le CAUE, l'ADMR, l'association Soif de Mots (CSC Nueil les Aubiers), l'ADIL, Atout Services...

Pour information, si vous souhaitez prendre rendez-vous avec les assistantes sociales qui sont les mardis et jeudis à France Services, merci de contacter le 05 49 65 05 07.

N'hésitez pas à vous renseigner auprès de Mme Cornuault Aurélie, présente au 11 Place Léolpod Bergeon, à la mairie d'Argentonnay. Vous pouvez également la contacter au 05 86 30 50 57 ou sur france.services@argentonnay.fr.



INFORMATION IMPORTANTE :
Les délais de prise de rendez-vous pour refaire les cartes d'identité et passeports sont devenus très longs, donc

merci d'anticiper vos demandes. Pour rappel, les mairies concernées pour ces démarches sont : Bressuire, Cerizay, Moncutant, Mauléon, Thouars

TRAVAUX DE L'EHPAD LE LAC

L'objectif principal de ce projet est la création de 27 chambres simples en remplacement des chambres doubles rendues simples et de 13 autres permettant la fermeture de celles inadaptées du 2ème étage. La capacité d'accueil reste inchangée (156 places).

Les travaux ont débuté en octobre 2021, l'opération respecte le calendrier. La construction neuve de 40 chambres et de 2 salles de restauration est en train de s'élever comme le montre la photo. Les locaux (1900 m²) seront en service fin 2023.

Les autres travaux concernent la rénovation intérieure du bâtiment (accueil et services administratifs, blanchisserie, chambres et parties communes) et se termineront en décembre 2024.

L'établissement sera alors doté de 156 chambres simples, neuves ou rénovées.

Les espaces extérieurs seront aménagés : parking visiteurs, patios, cheminements paysagers.

Dans le cadre de cette opération, l'établissement va revoir son organisation et améliorer les conditions de travail. C'est pourquoi, il est prévu l'installation de rails de transfert pour faciliter la manutention des résidents très dépendants et également le renouvellement du mobilier des salles de restaurant par un matériel plus ergonomique.



ENTRETIEN DES BERGES

La commune prévoit d'abaisser début d'été 2022 le niveau de l'Argenton (en fonction de son débit) et de l'Ouère afin de faciliter les travaux d'entretien ou de réparation des berges des riverains qui le souhaitent :

- depuis la base de loisirs jusqu'au pont Neuf sur l'Argenton,
- jusqu'au barrage d'Hautibus sur l'Ouère.

Les travaux sur berges étant soumis à réglementation (Code de l'Environnement), la commune invite les personnes qui souhaitent faire des travaux, à se rapprocher de la Direction Départementale des Territoires (DDT) des Deux-Sèvres afin de lui présenter les travaux à réaliser pour connaître les démarches administratives à effectuer. Nous vous conseillons de ne pas tarder à vous manifester auprès de la DDT pour que vos projets puissent aboutir dans le délai prévu.

CONTACT : Mme Céline BELLY, Service Eau et Environnement, au 05 49 06 89 27 ou par mail : celine.belly@deux-sevres.gouv.fr ou ddt-see-ouvrages-et-travaux@deux-sevres.gouv.fr

Les personnes s'étant faites connaître auprès des services de la DDT seront prévenues de la date d'abaissement de la rivière.



LE VERGER DE LA NATURE

Dans le cadre de l'animation du Verger de la Nature et de la Biodiversité autrefois appelé « Verger Bonnin », ce vendredi 25 mars, a eu lieu le greffage d'une trentaine de pommiers avec des greffons de variétés à préserver.

L'Association « Les Croqueurs de pommes », en partenariat avec la Fédération Départementale des chasseurs et la commune d'Argenton, nous ont fait partager avec passion leurs connaissances.

Ce verger public va devenir un pôle de biodiversité avec un sentier d'interprétation, une jachère mellifère, une table d'orientation, un chemin de randonnée, etc...

Dans ce verger, tout a été pensé pour tenter de créer un équilibre entre divers milieux, plantes, arbres, insectes, etc... Venez-vous y balader pour découvrir au rythme et couleurs des saisons, la vie de la faune et de la flore...

DÉTENTE CRÉATIVE

Les membres se réunissent tous les lundis de 14h à 17h dans leur local au rond-point (ancienne école) à gauche de l'ascenseur. C'est un vrai moment de partage et de convivialité. Chacune apporte son savoir faire en couture, peinture, mosaïque, broderie diamant, cuisine, etc...

Passez nous voir !

CONTACT : 07 84 37 70 11 - 06 30 39 96 41





PONTON DE LA BASE DE LOISIRS

Suite à la réhabilitation de la base de plein air, l'Association Détours dans l'eau en collaboration avec l'équipe municipale, propose une refonte de l'embarcadère.

Un plan d'une descente en pente douce, accompagnée d'escaliers pour rejoindre une plate-forme flottante est prévu afin de permettre au plus grand nombre d'avoir accès à la rivière et à la navigation.

Les groupes, les familles, les personnes à mobilité réduite pourraient se rendre aisément sur l'air d'embarcation.

Tout type d'embarcation pourrait être mis à l'eau : kayak, canoë, barque, paddle, float-tube....

Sans oublier : une signalisation renforcée afin de rappeler les règles de sécurité au bord de l'eau et la prévention des risques liés aux montées des eaux, la proximité de barrage.

Des panneaux « touristiques » pour lier les différents espaces d'Argentonnay (le lac d'Autibus, le clos de l'oncle Georges, le château, le sentier vers la passerelle d'Auzay, etc.)

Pour que notre patrimoine naturel et notre belle rivière soient mis en valeur et profite au plus grand nombre.

Comme chaque année, nous vous invitons à venir naviguer, découvrir la biodiversité de notre vallée, échanger, partager...

N'hésitez pas à consulter notre page Facebook Détours Dans L'eau et notre site internet www.detourscanoe.fr afin de suivre nos activités et les animations proposées pour cette saison 2022.

A bientôt sur l'eau...



ART 7 ET CULTURE

Au cinéma, les contraintes sanitaires viennent d'être levées. Si nécessaire, les dimensions de notre salle permettent de respecter facilement la distanciation sociale.

Le premier trimestre 2022 a été encourageant avec 950 entrées dont 176 scolaires. Après le film « Les Bodin's » qui a connu un beau succès en décembre avec 220 entrées, c'est « Maison de retraite » qui se distingue avec 161 spectateurs.

Avec la venue du beau temps nous envisageons de réduire quelque peu le nombre de

séances. En revanche, la séance du lundi, qui rencontre un succès notable sera maintenue une fois par mois, hors période de vacances scolaires - au tarif attractif de 4€. Et elle reprendra à partir de septembre.

Le 6 mai, dans le cadre du ciné-regard mensuel, nous aurons une soirée spéciale courts métrages. Le « doc du mois » continue. De plus, nous étudions une journée consacrée aux documentaires pour le mois de juin.

En juillet août, nous pensons proposer 2 séances les mercredi : à 17h30 et à 20h30.

Nous restons disponibles pour organiser des séances particulières, à la demande, sur un thème précis ou pour passer un film récent.

La porte est toujours grande ouverte pour les bénévoles qui voudraient rejoindre notre association et découvrir les activités liées au fonctionnement de notre cinéma, avant peut-être de s'y investir davantage.

Les bénévoles de l'association Art7 et Culture vous souhaitent un agréable été. Vous pouvez nous faire part de vos remarques, avis ou demandes.

Contact : art7etculture@gmail.com

LES AMIS DU CHÂTEAU

L'association reprend un rythme plus soutenu depuis novembre 2021. Après le succès de l'animation « Halloween » (plus de 500 personnes), les bénévoles s'activent pour les animations pour 2022 :

• « Pourquoi j'ai gardé ça ? », animation proposée le dimanche 18 septembre de 14H à 18H dans le parc du château, lors des Journées Européennes du Patrimoine. Vous avez des objets que vous conservez chez vous, ces objets ont une histoire, venez les présenter ! Contactez l'association si vous souhaitez exposer.

• « Halloween » le lundi 31 octobre en soirée, avec un nouveau « parcours de la peur ! » en préparation.

Les visites commentées sont proposées pour découvrir l'histoire de ce lieu et la perle du château dans la chapelle XIème : le Christ en majesté. Elles sont programmées certains dimanches après-midi et le jeudi matin et dimanche après-midi au mois de juillet et août ; elles peuvent être aussi demandées par un groupe à d'autres moments.

Les bénévoles s'activent à rendre ce lieu le plus agréable possible et se réunissent certains samedis matin pour du nettoyage. La municipalité prenant en charge l'entretien des remparts, il nous reste le parc.

Le but aujourd'hui est de mettre au jour le petit patrimoine du parc (buanderie, fours, poulailler...) et en permettre la restauration pour éventuellement l'inclure lors des visites commentées et, pourquoi pas, y faire des animations. Nous avons besoin de bénévoles !

Rappel : le parc du château est ouvert toute l'année.



Si vous souhaitez nous rejoindre, n'hésitez pas à envoyer un email.

CONTACT :

amischateau.argenton@laposte.net

www.facebook.com/lesamisduchateaudargenton



EVÈNEMENTS À VENIR : À VOS AGENDAS !

MAI

• Portes ouvertes du basket en mai

Salle des sports Argentonnay.

Les mercredi après midi :

15h-16h20 : filles et garçons, 6-11 ans

16h25-17h40 : filles et garçons, 12-16 ans

• 8 mai : Commémoration

À Moutiers sous Argenton. Messe à 11h00 puis commémoration aux monuments aux morts à 11h45. Un verre de l'amitié sera offert ensuite à la salle des fêtes de Sanzay.

• 8 mai : Randonnée « La Printanière » du basket

Rando pédestre et VTT : 2 parcours de 7 et 13 km, départ de 8h45 à 10h - 1 parcours VTT : 17km, départ de 8h15 à 8h45.

Départ de la salle des fêtes de Moutiers sous Argenton. 1 ravitaillement sur le parcours et à l'arrivée.

6€, organisé par Basket Pays Argentonnais

[Infos: bpa7150@gmail.com](mailto:infos:bpa7150@gmail.com) - 0662102864



• Du 10 au 15 mai : La Moutierette fête ses 10 ans !

Nombreuses animations !

• 15 mai : Vide grenier

Argenton les Vallées, organisé par Familles Rurales.

• 14 Mai : Scènes de Territoire

Dans la cour du château d'Argenton les Vallées, à 14h30. Retrouvez toutes les informations P22

• 15 mai : Vide grenier

Au Breuil sous Argenton, organisé par le Comité des fêtes le Breuil sous Argenton.

• 21 mai : Concours de Pétanque

À Moutiers sous Argenton, organisé par le Club de la bonne entente.

• 21 mai : 60^{ème} anniversaire de la MFR d'Argentonnay

• 26 mai : Tournoi Prestige

Argenton les Vallées, organisé par le FCPA.

• 29 mai : championnat d'Europe de kart

Au circuit du Val d'Argenton.

• 30 mai : Atelier naturopathie

Confection de pâte à tartiner saine : «Les aventuriers du goût», Le Club Argentonnay.

JUIN

• 1^{er} juin : Village en'bullant

À Saint Aubin du Plain. Organisé par La Colporteuse.

• 3 juin : Sortie chauve-souris (canoë).

Organisé par Détours dans l'eau



• 5 juin : Randonnée de l'ARB.

Départ et arrivée à Pouilly 79300 St-Aubin du Plain.

Pédestre 8 km (6 €)

Cavaliers-Attelages-VTT 28 km (10 €)

Repas : 10€

[Contact : 06 75 47 87 89](tel:0675478789)

• 7 juin : Portes Ouvertes de l'École de Musique d'Argentonnay (conservatoire de l'AGGLO2b)

À 18h dans le Parc du château avec la chorale « Cant'amus » et « Chantons en famille »

• 9 juin : Atelier « bien-être »

Relaxation massage parent/enfant par Le Club Argentonnay.



• 12 juin : 1^{er} tour élections législatives

• 17 juin : Tournoi amical du basket

À partir de 18h30, salle des sports Argentonnay. 3X3, ouvert aux non licenciés et licenciés (par équipe de 3 et un remplaçant).

Sur inscription, à partir de 16 ans. Payant. Buvette et grillades sur place, lots à gagner.

bpa79150@gmail.com

• 19 juin : 2^e tour élections législatives

• 24 juin : Sortie chauve-souris

Organisé par Détours dans l'eau

• 25 juin : Gala de twirling

Argenton les Vallées

• 26 juin : Pique-nique

Pour les habitants du Breuil sous Argenton : chacun apporte son pique-nique et le comité proposera une buvette et jeux pour tous.

Organisé par le comité des fêtes du Breuil sous Argenton.



JUILLET

• 2 juillet : Randonnée libre

Avec recherche de balises. Organisée par l'école du chat perché.

• 3 juillet : Le Roc d'Argent

Sur la commune d'Argentonnay « La manifestation phare pour tous les cyclos, vététistes et marcheurs ! ». Les Cyclos Argentonnais ont concocté cette année des circuits inédits et vraiment originaux pour tous les Vététistes chevronnés.

Les Cyclos ne sont pas oubliés car ils visiteront notre belle région située sur le Nord Deux Sèvres et le Sud Maine et Loire et les marcheurs pourront découvrir les merveilleux sites pittoresques de la vallée de l'Argenton.

3 circuits corsés avec du relief pour les Vététistes de 35, 55 et 69 Kms, 2 circuits pour les cyclos de 40 et 70 Kms et 3 circuits pour les marcheurs de 9, 12 et 16 Kms avec un ou deux ravitaillements sur les circuits en fonction de la distance de chaque circuit.

Vous étiez 686 sportifs inscrits sur l'édition 2021 et cette année pour fêter en beauté le 28ème anniversaire, tout en respectant les consignes sanitaires qui nous seront demandées, nous espérons bien dépasser le cap des 700 participants !...

Quoi de plus sain que de pratiquer du sport au grand air, alors n'hésitez pas : venez nombreux nous rejoindre le 3 juillet !



• 6 juillet : Concours de pêche

Pour les vétérans sur le lac. Organisé par La Gaule Argentonnaise.

• 9 juillet : La Fête au Jardin

Sur le thème des cabanes organisée par La Colporteuse ! Au jardin des cabanes à Argenton-les-Vallées.

Journée festive autour du jardin : ateliers, créations, musique, animations diverses, petite restauration. Gratuit.

• 9 juillet : Banquets médiévaux

Au château de l'Ebaupinay : repas avec animations médiévales et visites inédites.

Contact : 06 61 37 30 58

• 10 juillet : Fête de la moule

À St-Maurice Etusson. Organisée par le FCPA.

• Le 11,12 et 13 juillet : Stage Nature et Découverte

Par le Club Argentonnay, à la salle des fêtes de Sanzay, en partenariat avec La Colporteuse. Au programme :

- Visite historique et contée du château
- Atelier de jardinage
- Animation découverte des abeilles, visite du « Rucher école », dégustation de miel
- Atelier bricolage récupération

• 14 juillet : Concours de pêche

Sur le lac, ouvert à tous. Organisé par La Gaule Argentonnaise.

• 16 JUILLET : BAL POPULAIRE + FEU D'ARTIFICE

Envie de danser ? Ça tombe bien ! vous pourrez vous retrouver en famille et amis le temps d'un bal populaire avec l'orchestre « Les Échos du Lac » !

Rendez-vous samedi sous Les Halles d'Argenton les Vallées à partir de 20h suivi du traditionnel feu d'artifice.



• 18,19 et 21 juillet : Stage Fort Boyard

À la passerelle d'Auzay du Club Argentonnay.

- Retrouver les clés des champs
- Qu'y a-t-il dans le pot de fleur ?
- Le parcours du serpent
- L'énigme du père Fouras
- Les ballons à éclater
- L'aquarium et pleins d'autres épreuves

• 23 juillet : Banquets médiévaux

Au château de l'Ebaupinay : repas avec animations médiévales et visites inédites.

Contact : 06 61 37 30 58

• 23, 24 juillet : Les tournois de l'Histoire

Un événement autour du combat médiéval, des conférences historiques, des camps de reconstitutions et diverses animations grand public.

Contact : 06 61 37 30 58

• 25, 26 et 28 juillet : Stage Sportif

Organisé par le Club Argentonnay.

- Animation canoë kayak avec l'association Détours dans l'eau
- Escape game avec l'association Ludik'scape Games
- Tir à l'arc
- Ultimate

• 27 JUILLET : VISITE ESTIVALE

À Moutiers sous Argenton. L'équipe municipale vous propose en partenariat avec l'office du tourisme du bocage.

Au programme :

- Balade animée avec le groupe breton « AN EIL YAOUNKIZ »
- Présentation de l'orgue anglais à tuyaux dans l'église Saint Pierre par l'association « Plein Jeux ». Nous aurons le plaisir d'écouter quelques morceaux interprétés par Mr Philippe Jolly.
- La visite se clôturera par un temps d'échange convivial entre les participants et les artistes autour d'une dégustation de produits locaux.



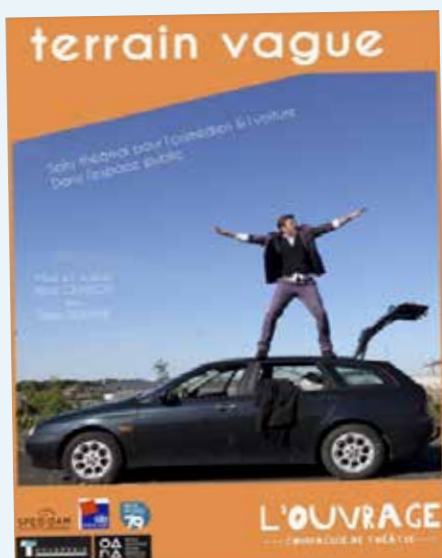
EVÈNEMENTS À VENIR : À VOS AGENDAS !

AOÛT

• 4 août : Spectacle

À la Tour d'Auzay à Argenton les Vallées.

Réservation auprès de Corinne Meynial
au 06 98 38 31 73



• 5 AOÛT : MARCHÉ DES PRODUCTEURS

La Municipalité d'Argentonnay en partenariat avec la Chambre d'Agriculture vous donnent rendez-vous pour leur 18^{ème} Marché des Producteurs.

Place Léopold Bergeon (Argenton les Vallées) à partir de 18h.

• 6 août : Banquets médiévaux

Au château de l'Ebaupinay : repas avec animations médiévales et visites inédites.

[Contact : 06 61 37 30 58](tel:0661373058)

• 20 août : Banquets médiévaux

Au château de l'Ebaupinay : repas avec animations médiévales et visites inédites.

[Contact : 06 61 37 30 58](tel:0661373058)

• 26 août : la Guinchouille !

Soirée festive au château de Sanzay. Concert, restauration sur place.

À partir de 18h30.



SEPTEMBRE

• 3 & 4 septembre : Triathlon

Organisé par Détours dans l'eau

• 11 septembre : marathon du poisson chat

En équipe, sur le lac, ouvert à tous.
Organisé par La Gaule Argentonnoise.

• 11 septembre : Vide grenier à L'EHPAD.

Organisé par les amis du Lac.

• 17 & 18 septembre : Journées européennes du Patrimoine

Château d'Argenton, château de Sanzay, château de l'Ebaupinay.

• 18 septembre : à l'occasion des Journées du Patrimoine, week-end portes ouvertes au Château de Sanzay.

Découvrez l'association la Colporteuse, ses pièges à ennuis et l'histoire du château.

Weekend festif, diverses animations, concerts, ateliers créatifs et forum des écoles de la transition écologique.

Restauration sur place. Gratuit

• 18 sept. : «Pourquoi j'ai gardé ça ?»

Animation proposée de 14H à 18H dans le parc du château, lors des Journées Européennes du Patrimoine.

Vous avez des objets que vous conservez chez vous, ces objets ont une histoire, venez les présenter !

Contactez l'association si vous souhaitez exposer.

• 25 septembre : Randonnée pédestre

Organisée par le comité des fêtes du Breuil sous Argenton.



OCTOBRE

• 7, 8 et 9 octobre : enduro carpe

Sur le lac et la rivière de la mécanique. Sur inscription.

Organisé par La Gaule Argentonnoise

• samedi 22 octobre : nuit des châteaux de l'Ebaupinay

Contact : 06 61 37 30 58



CALENDRIER DES RANDONNÉES DES 3A :

<p>Dimanche 22 Mai Journée à Fontevraud – Montsoreau (8Km) Covoiturage Place du 04 Août Argenton les Vallées départ 8 h 45 Visite payante de L'Abbaye, Pique Nique, Rando (8 km) James HERVE 06 84 11 64 38 Antony CADOUX 06 70 25 69 40</p>	<p>Dimanche 11 Septembre Journée à Saint Nazaire & Pornic 44600-44210</p> <p>Départ : 8 h Départ covoituré voiture particulière Place du 4 Août Argenton Les Vallées Croisière, Restaurant, Rando. Céline & Jean Paul GUILLOTEAU 06.83.33.21.20</p>
<p>Du 06 Juin au 11 Juin Séjour Pédestre Les Volcans d'Auvergne</p> <p>Hébergement en VVF à PARENT 63270 Annette LAVAUD 06.52.68.85.57 Antony CADOUX 06.70.25.69.40</p>	<p>Dimanche 25 Septembre Les Sources de l'Argent (10 km) CIRIERES 79140</p> <p>Départ : 14 h 30 Place de la Mairie de Chrières Christiane & Gérard BONNIN 06.88.90.73.68</p>
<p>Dimanche 19 Juin La Butte des Tonnelles (10 km) SAINT VARENT 79330</p> <p>Départ : 14 h 30 Parking du Stade Martine & Roger LANDREAU 06.75.74.31.92</p>	<p>Dimanche 09 Octobre La Butte d'Argentay (8 km) LES VERCHERS SUR LAYON 49700</p> <p>Départ : 14 h 30. 1 rue de La Chapelle Argentay James HERVE 06.84.11.64.38</p>
<p>03 Juillet 28 ème Roc d'Argent Cyclos Argentonnois Salle Omnisport d'Argenton les vallées à partir de 8 h André BILLY 06.34.99.65.13</p>	<p>Dimanche 13 Novembre Val de Scie (9 km) NUEL LES AUBIERS 79250</p> <p>Départ : 14 h Nouvelle Salle Omnisport La Ronde Isabelle & Dominique JOSELOIN 06.40.24.54.55</p>
<p>Juillet Août Les Balades de l'Eté ARGENTON LES VALLEES 79150</p>	<p>Dimanche 11 Décembre Balade Urbaine (7 km) DOUE LA FONTAINE 49700</p> <p>Départ : 14 h Place des Fontaines (Office de Tourisme) Martine JOSELOIN 06.72.31.07.43</p>

EXPRESSION POLITIQUE

Argentonnay
avec vous

—POUR UN NOUVEL ESSOR

Représentatifs depuis 2 ans de 50% des électeurs, nous éprouvons de plus en plus de difficultés à nous faire entendre. Le mode de gouvernance ne favorise pas le dialogue, le conseil municipal se résume à être une chambre d'enregistrement.

770 d'entre-nous ont demandé une réunion publique sur le dossier des médecins, promesse électorale de « l'avenir ensemble ». Le courrier de Mme Le maire a le mérite de poser les constats fait depuis plusieurs années par nous tous mais ne répond pas aux interrogations posées.

Pourquoi la municipalité ne s'appuie-t-elle pas sur les réseaux et ressources locales qui nous le savons veulent s'investir ? Pourquoi la municipalité refuse-t-elle le dialogue ?

Pourquoi a-t-elle arrêté le projet de centre municipal de santé ?

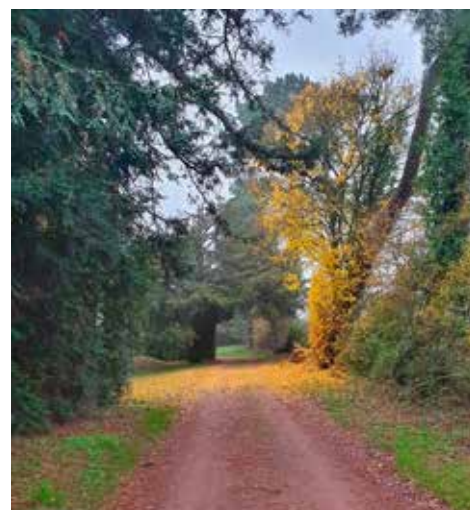
Des réussites existent à notre porte et nous attendions un engagement au niveau communal et ce, en parallèle des démarches du département que nous soutenons bien évidemment.

Autre dossier sensible : notre demande pour participer à la commission de recrutement d'un(une) Cuisinier(ère) pour la cantine de Moutiers /la Chapelle Gaudin est restée sans réponse de Madame le Maire. Le soir du conseil municipal, nous avons appris que le dossier était clos, sans candidat retenu. Nous dénonçons ce manque de transparence et de volonté politique qui auraient permis de retrouver de la confiance et de la sérénité et éviter toutes sortes d'interprétations de la part des administrés qui veulent comprendre le sens de cette décision contraire à la politique actuelle prônée en matière de restauration dans les cantines scolaires.



« UN AUTOMNE EN ARGENTONNAY »

Concours à thème organisé par la commune. Bravo aux 39 participants et aux 8 lauréats !



De gauche à droite et de haut en bas : Mélanie Paul-Hazard, Frédéric Pitault, Mattieu Bernardin, Aurore Lafont, Alain Mespoullé, José Maia, Freddy Robert, Sarah Bushell.



11, place Léopold Bergeon - Argenton Les Vallées
79150 ARGENTONNAY
Tél : 05 49 65 70 22

accueil@argentonnay.fr
www.argentonnay.fr
<https://www.facebook.com/argentonnay>

HORAIRE D'OUVERTURE :
Du lundi au vendredi de 9h à 12h30 et de 13h30 à 17h

La Mairie et France SERVICES sont à votre service et peuvent vous aider dans toutes vos démarches administratives : Carte d'identité, Permis de conduire, Carte grise, Aide pour la CAF, Aide pour une assistante sociale, Déclaration pôle emploi, chèques-CESU, impôts...

PUBLICATION QUADRIMESTRIELLE DE LA COMMUNE D'ARGENTONNAY

Directrice de la publication : Armelle CASSIN,
Responsable de la communication : Gwenn LE GROS

Remerciements : à Aurélie CORNUAULT, secrétaire à la communication, ainsi qu'à l'ensemble des opérationnels mis à contribution, élus et agents pour leur participation, implication et leurs aides précieuses.

Création et impression : L'Impression créative